

**L'attitude des
Chiites Imamites
Duodécimains
envers les
Soufis**

Par la plume de

Abdullah ibn Muhammad

Traduit de l'arabe par

Abou Bakr K. Ducouret

موقف

الشيعة الإمامية الاثني عشرية

من الصوفية

بقلم

عبدالله بن محمد

ترجمه إلى الفرنسية

أبو بكر ديكوري

Tableau de transcription phonétique

a	alif	ا		T	Ta	ط
b	ba	ب		Z	Za	ظ
t	ta	ت		'	'eyn	ع
th	tha	ث		gh	gheyn	غ
j	jim	ج		f	fa	ف
h	ha	ح		q	qaf	ق
kh	kha	خ		k	kaf	ك
d	dal	د		l	lam	ل
<u>z</u>	<u>zal</u>	ذ		m	mim	م
r	ra	ر		n	noun	ن
z	zain	ز		<u>h</u>	<u>ha</u>	هـ
s	sin	س		w	wa	و
ch	chin	ش		y	ya	ي
S	Sad	ص				
D	Dad	ض		`	hamza	ء

"chedda" (ّ) est exprimé par le doublement de la lettre.

Voyelles longues / courtes

â	ا	a	اَ
ouû	و	ou	وُ
î	ي	i	يَ

Nota bene : Les majuscules sont employées pour transcrire les consonnes emphatiques; il se peut donc qu'un nom propre ne commence pas par une majuscule contrairement à ce qui est d'usage dans la langue française.

Au nom d'Allah,
Le Miséricordieux par essence,
Celui qui fait largesse de Sa miséricorde

Louange à Allah, Seigneur de l'univers, que les éloges et le salut soient sur celui qui fut envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, notre Prophète Mohammad -*Qu'Allah prie sur lui et lui adresse les salutations de paix, ainsi qu'à sa Famille et ses Compagnons*-. Ceci étant dit :

L'attitude des Chiïtes Imamites Duodécimains vis-à-vis de leurs opposants relève de ce qui n'est pas caché aux étudiants en théologie et ceux qui s'intéressent au Chiïsme; (Ces derniers savent) qu'ils lancent l'anathème et taxent d'égarement quiconque les contrarie, jusqu'aux groupuscules Chiïtes (avec lesquels ils divergent) comme les Zaydites, les Ismaélites et d'autres sectes (d'obédience) Chiïtes. Ils les perçoivent tous comme des mécréants et des hérétiques¹.

Les Imamites Duodécimains se considèrent comme le groupe sauvé et le parti secouru, conformément à ce qui fut admis par les oulémas Chiïtes comme annoûbakhtî, al-qoummî, al-kachchî et d'autres érudits Imamites mais ce n'est pas le sujet de notre présente épître.

La question qui se pose est : Pourquoi consacrer une épître à l'attitude des Chiïtes Imamites Duodécimains envers les Soufis ?

¹ Voir le livre "ach-chî'a al-imâmiyya al-ithnâ 'achariyya wa takfirouhoum li'oumoûmil mouslimîn" (**Les Chiïtes Imamites Duodécimains et leur excommunication de l'ensemble des musulmans**) par 'abdoullah assalafi, ainsi que "Zâhiratou takfir fi mazhab ach-chî'a al-imâmiyya al-ithnâ 'achariyya" (**Phénomène d'excommunication dans l'école Chiïte Imamite Duodécimaine**) du docteur 'abdourrahmân dimachqiyya, et "al-fikr attakfirî 'indach-chî'a haqîqa am iftirâ ?" (**L'idéologie d'exclusion chez les Chiïtes, vérité ou mensonge ?**) du chercheur 'abdoul malik ach-châfi'î.

La réponse est : Nombreux sont ceux qui rejoignent une confrérie et empruntent la voie du mysticisme (ou soufisme) sans connaître le rang qu'ils occupent au regard des oulémas Chiites Imamites et de leurs disciples. Avant d'exposer ce qui constitue mon bagage (de connaissances) sur le sujet, je vais vous dévoiler certains écrits Chiites faisant la réplique aux Soufis :

al-hour al'âmilî dit dans son ouvrage "risâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya" (L'épître Duodécimaine sur la réfutation du Soufisme) : "Aucun des Chiites n'a jamais été Soufi à la base, comme cela apparaît à celui qui examine les recueils de narrations, ceux traitant des narrateurs et des informations relayées; Plutôt, le Soufisme et ses adeptes ne sont mentionnés dans les livres Chiites et le discours des Imams -à eux la paix- que pour être blâmés. Ils ont composé de nombreux livres pour les réfuter et certains sont cités dans "fihrisat koutoubi chî'a" (l'index des livres Chiites)"².

Celui qui vérifia l'ouvrage énonça les noms de ces livres, disant :

1/ "risâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya" de al-hour al'âmilî.

2/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) du vérificateur al-qoummî.

3/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) du Mollah ismâ'îl ibn mouhammad ibn housayn al-mâzandarânî, plus connu sous le nom de al-khawâjoûî.

4/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) de Sidi a'Zam 'alî al-bankoûrî.

5/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) extrait par certains contemporains du livre "hadîqa ach-chî'a" par al-irdabîlî.

² "risâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.12.

- 6/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme), en persan, écrit par un émir de l'époque de fat-hou 'alî châ.
- 7/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme), en persan, produit par un érudit (mouhammad rafi' attibrîzî) et rangé dans la bibliothèque de l'éminent Sidi maḥdî al-housaynî al-azoûrdî.
- 8/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) de l'émir mouhammad taqî al-kachmîrî.
- 9/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) du Mollah hasan ibn mouhammad al-yazidî.
- 10/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) de Sidi daldâr 'alî al-majâz qui le tient de notre maitre, l'océan du savoir (bahroul 'ouloûm).
- 11/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) de el Hadj mouhammad riDâ al-qazawînî.
- 12/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) du Mollah mouhammad Tâḥir ibn housayn ach-chayrâzî annajafî al-qoummî.
- 13/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) du Cheikh 'alî ibn al-mîrzâ faDloullahî al-mâzandarânî.
- 14/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) de Sidi mouhammad 'alî ibn mouhammad moûmîn Tabâ Tabâ-î.
- 15/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme), en persan, de Sidi fâDil ibn sayyid qâDî al-ḥâchimî.
- 16/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme) du Cheikh mouhammad ibn 'abdi 'alî al-qaTîfî.
- 17/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme), en persan, du Mollah mouTahḥar ibn mouhammad al-miqdâdî.

18/ "arradd 'alâ Soufiyya" (La réfutation du Soufisme), en persan, du Mollah fat-houllah al-moutakhalliS (wafâi)

... Ainsi que d'autres ouvrages imprimés ou manuscrits³.

Mon objectif au travers de cette épître est d'attirer l'attention de ceux des Traditionalistes (Sunnites) qui en ont besoin, de sorte qu'ils ne se laissent pas tromper par le principe de dissimulation (de leurs véritables croyances ou taqiyya) des Chiïtes Imamites et par leurs discours mielleux tenus au cours des manifestations publiques, des colloques visant à rapprocher (les Chiïtes des autres courants de l'Islam) et à d'autres occasions encore. Ils doivent plutôt être bien informés de la doctrine de ces gens et de ce qu'ils écrivent noir sur blanc dans leurs livres.

Les disciples des confréries Soufies doivent absolument saisir que les Chiïtes les mènent en bateau lorsqu'ils prétendent que l'amour des âloul bayt (proches parents du Prophète), leur estime et leur suivisme tels qu'ils existent chez les Soufis sont exactement les mêmes chez les Chiïtes et que, par conséquent, ils partent d'un tronc commun et se doivent d'être unis contre le restant des musulmans.

Tout cela s'inscrit dans le registre de la dissimulation (taqiyya) que nécessite l'intérêt de propager le Chiïsme. En effet, les tenants du Chiïsme mondial qui cherchent à convertir les Sunnites se sont souvent heurtés avec les Soufis dans de nombreuses régions et pays; il relevait donc des obligations de la dissimulation que de flatter les Soufis, de les encenser et de cacher ce qu'ils pensent d'eux.

A travers le livre, il apparaîtra clairement que les raisons véritables de l'inimitié qui poussa les Chiïtes à s'attaquer aux Soufis et à les critiquer, c'est la position des Soufis vis-à-vis du Généreux Coran, de la Tradition Prophétique (sounna), des Compagnons et des mères des croyants. Cette prise de position des Soufis est la vérité adoptée par quiconque se réclame de l'Islam et de la conduite Prophétique (sounna), mais c'est (pourtant)

³ "risâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.13, annotations en marge.

cette attitude qui amène les Chiites à le traiter en ennemi et à lui déclarer la guerre.

Cette épître sera concise, avec la Force d'Allah le Très Haut, et nous y citerons les narrations des guides Chiites Imamites faisant l'excommunication des Soufis, les taxant d'égarés et mettant en garde contre eux, sans que nous nous y immiscions et sans apporter de commentaires. Nous laisserons ainsi au lecteur le soin de juger par lui-même.

En évoquant un des oulémas Chiites Imamites, nous renseignerons sur sa biographie en note de bas de page, dévoilant ainsi les éloges qu'il reçoit des savants Chiites Imamites et exposant le statut scientifique dont il jouit, ce, afin qu'on ne dise pas que nous prêtons aux Imamites des mots qu'ils n'ont pas dit ou des doctrines qui ne sont pas les leurs.

Nous entamerons ce livre par un prologue très bref, dans lequel nous citerons quelques croyances Chiites Imamites qui diffèrent des doctrines Soufies.

Tout cela en demandant à Allah *-Puissant et Majestueux-* de secourir les Traditionalistes (Sunnites), de les unir sur la vérité et sur le suivisme de la voie de droiture (tracée par) le maître des Envoyés, notre maître et modèle, Mohammed, le Prophète, le digne de confiance. Qu'Allah fasse de lui mention honorable et qu'Il lui adresse la salutation de paix, ainsi qu'à sa Famille, ses Compagnons et ceux qui emprunteront leur voie jusqu'au Jour de la Rétribution.

Ecrit par **Abdullah ibn Muhammad**

Le 20/09/1435 de l'Hégire.

Divergences dogmatiques entre les Soufis et les Chiïtes Imamites

Voici quelques doctrines Chiïtes Imamites qui diffèrent des croyances Soufies. Il s'agit de prises de position sur ce qui constitue le cœur même de la doctrine et de la religion et qui ne peuvent conduire à un rapprochement et une entente supposée. Elles ne permettent à aucun prédicateur d'appeler à une unité entre les Soufis et les Chiïtes Imamites.

L'attitude des Chiïtes Imamites envers le Coran : L'avis d'une falsification⁴.

Les Chiïtes Imamites croient fermement que le Noble Coran que nous détenons est falsifié. Ils ont cité sur ce point de nombreuses narrations, parmi lesquelles :

D'après hichâm ibn sâlim, aboû 'abdillâh -à lui la paix- dit : "Le Coran avec lequel Gabriel est venu à Mohammed -à lui les éloges et le salut- est (composé de) dix-sept mille versets"⁵.

Etant donné que le nombre des versets du Noble Coran est de six-mille deux cents trente-six (6236), ça signifie que ce Coran dont les Chiïtes parlent est trois fois plus (volumineux) que celui qui est entre nos mains -et qu'Allah a (pourtant) pris l'engagement de préserver- !?! Qu'Allah nous protège (contre l'égarement) !

ni'matoullâh al-jazâirî dit : "Les récits sont nombreux, plus encore, ils sont rapportés de manière si abondante que leur authenticité est indéniable

⁴ Voir le livre "ouSoûl mazhab ach-chî'a al-imâmiyya al-ithnay 'achariyya" (**Fondements de l'école Chiïte Imamite Duodécimaine – Exposé et critique**) du docteur nâSir al-qaffârî, (1/125-303).

⁵ "ouSoûl al-kâfi" (2/634). Leur Cheikh al-majlisî a accredité cette version en disant dans son livre "mirâtoul 'ouqoûl" (12/525) : "*Le récit est solide*"; Puis il ajoute : "*L'information est authentique. Il n'est pas caché que ce récit et beaucoup des récits authentiques sont explicites sur le fait que le Coran soit incomplet et qu'il soit modifié. Pour moi, les récits sur ce sujet pullulent (de sorte qu'ils soient incontestables) et se rejoignent dans leur sens*".

(moutawâtir), (tous) indiquant explicitement l'avènement de la falsification dans le Coran, ses termes, ses thèmes et son exégèse"⁶.

al-hour al'âmilî dit : "Sache que la vérité à laquelle on ne peut se dérober, compte tenu des nombreuses narrations à venir et d'autres encore, c'est que des modifications ont été apportées au Coran qui est entre nos mains, après le Messenger d'Allah. Ceux qui ont regroupé le texte après lui ont supprimé beaucoup de mots et de versets !! Pour moi, après avoir analysé et recherché les (diverses) narrations, il est clair que cet avis est authentique, de telle sorte qu'on puisse juger qu'il relève des évidences incontournables de l'école Chiite"⁷.

annoûrî aTTabrisî a produit un livre confirmant la falsification et il l'a intitulé "faSloul khiTâb fî tahrîf kitâbi rabbil arbâb" (Le mot décisif sur la falsification du Livre du Seigneur des seigneurs). Il y parla longuement de la falsification du Coran et parmi les preuves qu'il avançâ :

L'éloquence de certains passages qui atteint le stade du miracle (réduisant les sceptiques à l'impuissance) alors que d'autres sont pauvres (Il veut parler de la mesquinerie de certains versets et qu'Allah nous en préserve !). Il transcrivit la prétendue sourate de l'alliance (al-wilâyya), que les Chiites supposent avoir été supprimée du Livre d'Allah par les Sunnites ou par les Compagnons.

Il s'agit de : "Ô vous qui avez cru, ayez foi dans les deux lumières ! Nous les avons fait descendre vers vous. Elles vous récitent Mes versets et vous mettent en garde contre le supplice d'un grand Jour. Deux lumières qui sont issues l'une de l'autre et Je suis celui qui entend parfaitement tout et Je suis l'Omniscient. Ceux qui remplissent l'engagement de Son Messenger vis-à-vis des signes auront des Jardins de délices; Ceux qui mécroient après avoir eu la foi en brisant leur engagement et le pacte que le Messenger avait conclu avec eux seront lancés dans la Fournaise. Ils ont causé du tort à leur propre personne et ont désobéi à celui que le Messenger recommanda (c.à.d.

⁶ "al-anwâr annou'mâniyya", 2/360-361.

⁷ "mirâtoul anwâr", p.36.

comme successeur légitime), ceux-là seront abreuvés d'une eau bouillante"⁸.

Il dit aussi : On fit lecture à aboû 'abdillah de (**Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les gens**); et aboû 'abdillah dit : "La meilleure communauté alors qu'ils assassinent le Prince des croyants, al-hasan et al-housayn -à eux la paix- ?!?". Il dit : "Comment devrais-je donc la lire ?"; Il dit : "Vous êtes les meilleurs imams"⁹.

Il en va de même pour la sourate de "la poitrine ouverte" (n°94); Il dit : D'après aboû 'abdillah c'est ainsi qu'elle est descendue : "**Ne t'avons-Nous pas ouvert la poitrine ? N'avons-Nous pas déposé pour toi ton fardeau qui pesait si lourd sur ton dos ? (N'avons-Nous) pas élevé ton nom par 'alî, ton gendre ?**"¹⁰.

Voici certains aspects des falsifications mentionnées par annoûrî aTTabrisî; Il y cita chacune des sourates du Coran avec ce qu'elle renferme d'altérations.

Ils croient que le Coran n'est un argument qu'avec un régisseur (qayyim) :

Il ne viendrait pas à l'esprit qu'un groupe s'imaginant être musulman dise : "Le Coran n'est pas un argument", alors qu'Allah dit à ceux qui réclamaient un signe de la véracité du Messager : (**Ne leur suffit-il donc pas que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre qui leur est récité ?**) 29/51. Ainsi, l'Immense Coran est le témoin et l'évidence.

Cependant, le Cheikh des Chiites qu'ils surnomment "l'homme sûr de l'Islam" (al-koulaynî) rapporte dans son livre "ouSoûl al-kâfi" : "... Le Coran n'est un argument qu'avec un régisseur : 'alî était le régisseur du

⁸ "faSloul khiTâb", p.180.

⁹ "faSloul khiTâb", p.268.

¹⁰ "faSloul khiTâb", p.346.

Coran et son obéissance était imposée; Il était l'argument dressé contre les gens après le Messager d'Allah"¹¹.

Cela signifie que la parole de l'Imam est plus éloquente que celle du Tout Miséricordieux; C'est la raison pour laquelle ils ont nommé le Livre d'Allah : Le Coran silencieux; alors qu'ils ont nommé l'Imam : Le Coran parlant !?! Ils transmettent de 'alî qu'il dit : "Ceci est le Livre d'Allah silencieux et je suis le Livre d'Allah qui parle"¹².

Une nouvelle fois, ils prétendent que les imams sont le Coran en personne, et c'est pourquoi ils interprètent le verset à venir comme suit : **(Et auront suivi la lumière descendue avec lui)** 7/157; ils disent : "La lumière, c'est 'alî et les imams -à eux la paix-"¹³.

Ils croient que les imams ont spécifiquement reçu la connaissance du Coran et personne n'est associé à eux dans cette connaissance.

Dans "ouSoûl al-kâfi", un long récit de aboû 'abdillâh dit : "S'ils lui trouvent un exégète, le Coran suffit aux gens. Le Messager d'Allah -à lui la paix- l'a interprété pour un seul homme et il a expliqué à la communauté l'importance de cet homme; Il s'agit de 'alî ibn abî Tâlib"¹⁴.

D'après aboû ja'far : "... Les gens doivent lire le Coran comme il fut révélé et s'ils ont besoin de son interprétation, alors, c'est par nous et vers nous qu'ils se guident"¹⁵.

Ils disent que la plupart du Coran est descendu à leur sujet et au sujet de leurs ennemis.

Les Chiïtes soutiennent par la transcription des propos de leurs imams que : "Le Coran dans sa grande majorité ne fut révélé qu'à leur sujet (Il veut

¹¹ "ouSoûl al-kâfi", 1/188.

¹² al-hour al'âmilî dans "al-fouSoûl al-mouhîmma", p.235.

¹³ "al-kâfi", 1/194.

¹⁴ "ouSoûl al-kâfi", 1/25 et "wasâil ach-chî'a", 18/131.

¹⁵ "wasâil ach-chî'a" de al'âmilî, 27/202.

signifier les douze imams), ainsi qu'à propos de leurs alliés et de leurs ennemis"¹⁶, alors qu'en fouillant dans le Livre d'Allah et en te reposant sur les dictionnaires de la langue arabe, cherchant ainsi le nom d'un de ces douze, tu n'en trouveras aucune mention !!

Malgré cela, leur Cheikh al-bahrânî s'imagine que 'alî, à lui seul, a été cité mille cent cinquante-quatre fois (1154) dans le Coran; Il produisit à ce sujet un livre qu'il intitula : "allawâmi' annoûrâniyya fî asmâi 'alî wa ahli baytihi al-qourâniyya" (Les éclats de lumière sur les noms coraniques de 'alî et des membres de son foyer); Livre dans lequel il anéantit tous les repères linguistiques des arabes, s'oppose à la raison et bafoue les principes de la logique.

Certaines de leurs narrations disent : "Le Coran fut révélé en quatre quarts : Un quart sur nous, un quart au sujet de notre ennemi, un quart abordant les voies (des peuples d'antan) et les paraboles, et un (dernier) quart au sujet des devoirs (religieux) et des sentences (juridiques)"¹⁷.

Dans une version attribuée au Chef des croyants -à lui la paix- : "Le Coran est descendu en quatre quarts : Un quart à notre sujet, un quart sur notre ennemi, un quart abordant les voies (des peuples d'antan) et les paraboles, et un (dernier) quart au sujet des devoirs (religieux) et des sentences (juridiques) et c'est à nous que les noblesses du Coran reviennent"¹⁸.

Et dans une autre version du Prince des croyants -à lui la paix- : "Le Coran fut révélé en trois tiers : Un tiers sur nous et nos ennemis, un tiers concernant les lois immuables (de la marche de l'univers) et les paraboles, et un (dernier) tiers sur les obligations et les sentences juridico-religieuses"¹⁹.

¹⁶ "tafsîr aSSâfi", 1/24.

¹⁷ "ouSoûl al-kâfi", 2/627 et "al-bourhân", 1/21.

¹⁸ "bihâroul anwâr", 24/306.

¹⁹ "ouSoûl al-kâfi", 2/628.

La position des Chiïtes Imamites vis-à-vis de la Tradition Prophétique (sounna).

La Tradition Prophétique (sounna) est comptée comme la seconde source de législations après le Noble Coran. Elle relève de la révélation qu'Allah le Très Haut accorda spécifiquement à Son Messager -à lui les éloges et le salut-. En effet, le Messager d'Allah ne parle pas sous l'effet de la passion. Pour ce, s'y plier et se soumettre à ce qu'elle renferme est l'implication du témoignage pour le Messager qu'il est bel et bien envoyé par le Seigneur des mondes, chargé de transmettre Sa religion à tous les gens.

Allah le Très Haut dit : **(Que ceux qui enfreignent ses ordres redoutent d'être soumis à une épreuve ou de subir un supplice très douloureux)** 24/63.

Il dit aussi : **(Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne croiront pas tant qu'ils ne t'aient pas demandé de juger leurs différends, qu'ils n'aient ressenti aucune gêne de ce que tu auras prononcé comme verdict, et qu'ils ne s'y seront pas entièrement soumis)** 4/65.

Le Prophète -à lui les éloges et le salut- dit : "**Que je ne trouve pas l'un d'entre vous accoudé sur un divan, mon commandement lui parvient pour une chose que j'ai ordonnée ou interdite et il dit alors : Je ne sais pas ! Nous suivons (plutôt) ce que nous trouvons dans le Livre d'Allah !**". Rapporté par aboû dâoud, attirmizî et ibn mâja.

L'imam ach-châfi'î -*Qu'Allah lui soit clément*- disait : "Je n'ai entendu aucune personne désignée par les gens comme savante ou autoproclamée comme telle contrarier le fait que le devoir dicté par Allah consiste à suivre le commandement du Messager d'Allah -à lui les éloges et le salut- et à se soumettre à son verdict, (ni même s'opposer au fait) qu'Allah n'ait accordé

que de le suivre à quiconque vient après lui, et qu'un avis ne peut être imposé en toute circonstance qu'au moyen du Livre d'Allah et de la Tradition du Messager d'Allah -à lui les éloges et le salut-, tandis qu'en dehors de ces deux-là, tout le reste ne fait que s'y conformer; et qu'Allah nous dicte à nous, à ceux qui viendront après et ceux qui nous ont devancés d'accepter l'information délivrée par le Messager d'Allah; Nul ne diverge sur le devoir impérieux d'accepter l'information du Messager d'Allah !". Voir : "al-oumm", 7/287.

Quant aux Chiites, ils ont lancé la "sounna" derrière leur dos, sans accorder aucun poids aux ordres d'Allah le Très Haut stipulant le suivisme de Son Prophète. Ils ont donné de la "sounna" une définition pour laquelle Allah n'a révélé aucune évidence et qui ne s'était jamais présentée à l'esprit d'un des prédécesseurs.

Pour les Chiites, la "sounna" est donc : "Tout ce qui émane de l'infaillible en termes de paroles, d'actes ou d'approbations"²⁰. Sachant que pour eux, l'infaillible (ma'Soûm) est le Prophète, ainsi que le restant des douze imams !?!

C'est ainsi que leurs imams obtiennent le droit d'être obéis et le devoir d'être suivis comme c'est le cas pour notre Prophète -à lui les éloges et le salut-; il n'y a donc pas de différence entre eux et celui qui ne parle pas sous l'effet de la passion, (ce qu'il dit) n'est qu'une révélation !

Pour ce, un de leurs Cheikhs contemporains (du nom de 'abdoullah fayyâD) dit : "La foi ferme en l'infaillibilité des imams fait que les narrations émanant d'eux sont authentiques sans même poser pour condition que leur chaine de transmission remonte jusqu'au Prophète, comme c'est le cas chez les Sunnites"²¹. Il en est ainsi car pour les Chiites,

²⁰ Voir : "al-ouSoûl al'âmma lilfiqh al-mouqâran" de mouhammad taqî al-hakîm, p.122.

²¹ 'abdoullah fayyâD dans "târîkh al-imâmiyya", p.140.

l'Imamat est une "*continuité de la Prophétie*", comme le dit leur Cheikh mouhammad riDâ al-mouZfir²².

ibn bâbawayhî al-qoummî avance même que les imams sont comme les Envoyés (d'Allah) : "Leur parole est la parole d'Allah, leur commandement est le commandement d'Allah, leur obéissance est l'obéissance à Allah, leur désobéissance est la désobéissance à Allah; Ils ne parlent qu'en (transmettant) d'Allah le Très Haut et par révélation"²³.

Afin d'établir cette doctrine, les Chiites ont fait mentir leurs imams en disant que ce sont eux qui l'ordonnent. Dans "al-kâfi", d'après abou 'abdillah : "Ma parole est la parole de mon père, la parole de mon père est celle de mon grand-père, la parole de mon grand-père est celle de al-housayn, la parole de al-housayn est celle de al-hasan, la parole de al-hasan est celle du Prince des croyants et la parole du Prince des croyants est celle du Messager d'Allah; La parole du Messager d'Allah est la parole d'Allah le Très Haut"²⁴.

D'après le commentateur de "al-kâfi", ce propos indique que : "La parole de chacun des imams purifiés est aussi la parole d'Allah le Très Haut; Il n'y a pas de divergence dans leurs propos comme il n'y a pas de divergence dans la parole d'Allah le Très Haut"²⁵.

Mais en retournant aux livres Chiites traitant de la doctrine et de la jurisprudence, nous découvrons que les Chiites ont même contrarié cette doctrine infondée (c.à.d. Que les imams sont associés au Prophète dans la transmission de la révélation et le droit à être obéis); Ils sont plutôt allés jusqu'à totalement remplacer le Messager d'Allah -à lui les éloges et le salut- par leurs imams de sorte que tu ne trouves qu'une timide mention des ordres, des interdictions et des informations du Messager d'Allah et dans

²² mouhammad riDâ al-mouZfir dans 'aqâidoul imâmiyya, p.166.

²³ "al-i'tiqâdât" de ibn bâbawayhî, p.106.

²⁴ "ouSoûl al-kâfi", le livre des mérites du savoir, chapitre de la transmission des livres et des narrations (1/53), "wasâil ach-chî'a" (18/58).

²⁵ "charh jâmi' 'alâl kâfi" de al-mâzandarânî, 2/272.

une très faible proportion, alors que les narrations de leurs imams se comptent par milliers.

Ceux-là croient-ils vraiment que Mohammed est le Messager d'Allah ! Ô que non !

La position des Chiïtes Imamites vis-à-vis des Compagnons du Messager d'Allah.

Les nobles Compagnons jouissent d'une posture grandiose et d'un statut élevé pour les musulmans. Ils sont les meilleurs de toute la création après les Prophètes, les hommes dotés des cœurs les plus purs et des âmes les plus grandes. Allah les a élus pour accompagner le sceau des Prophètes, le Messager du Seigneur de l'univers -à lui les éloges et le salut-. Il est impossible que des gens meilleurs viennent après eux et ce, conformément au témoignage du Maître des créatures, notre Prophète Mohammed qui dit : "*Les meilleurs des gens sont ceux de ma génération, puis ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent !*"²⁶.

Comment en serait-il autrement, alors qu'Allah le Très Haut, du dessus des sept cieux, les a félicités en disant : **(Les (tout premiers) précurseurs parmi les Emigrés (de la Mecque) et les Auxiliaires (de Médine), ainsi que ceux qui les auront suivis sur la voie du bien, Allah les agréera comme ils l'agréeront. Il a ménagé pour eux des jardins sous lesquels coulent les rivières, où ils séjourneront à tout jamais. Tel est le succès suprême)** 9/100.

Le Très Haut dit : **(Mohammed est le Messager d'Allah. Ceux qui sont avec lui sont intraitables face aux mécréants, pleins de mansuétude les uns envers les autres. Tu les vois qui s'inclinent et se prosternent, espérant les faveurs et la satisfaction d'Allah. Leurs marques distinctives sont là sur leurs visages, (gravées) par l'effet de la prosternation. C'est ainsi qu'ils sont décrits dans la Torah. Tandis que dans l'Evangile, ils sont comparés à la semence qui laisse surgir ses**

²⁶ Rapporté par al-boukhârî (n°2652) et mouslim (n°2533).

pousses, devient (une plante) vigoureuse, généreuse et ferme sur sa tige, au grand bonheur du cultivateur. (Allah les a faits tels) pour en faire mourir d'envie les mécréants, et Il promet à ceux qui, parmi eux, ont cru et ont accompli les bonnes œuvres, le pardon et une immense récompense) 48/29.

Il -Glorifié soit-Il- dit aussi : (Allah a été satisfait des croyants qui te faisaient allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait au fond de leurs cœurs, a fait donc descendre sur eux la quiétude, et les a récompensés par une victoire imminente) 48/18.

aTTahâwî -*Qu'Allah lui soit clément-* dit : "Nous aimons les Compagnons du Messager d'Allah, nous ne faisons pas preuve de manquement dans l'amour voué à l'un d'eux et nous n'en désavouons aucun; Nous détestons ceux qui les détestent et ne disent pas la vérité à leur sujet; Nous ne mentionnons (les Compagnons) qu'en bien. Leur amour est (une part entière) de la religion, de la foi et de la bienfaisance, alors que de les haïr relève de la mécréance, de l'hypocrisie et de la transgression"²⁷.

Quant à la doctrine Chiite, elle est construite sur l'insulte, l'excommunication des Compagnons -*Qu'Allah soit satisfait d'eux-* et l'accusation de mécréance lancée contre quiconque les aime et les prend pour alliés. Dans l'ouvrage "al-kâfi" : D'après hinân, de son père qui le tient de aboû ja'far : "Après le Prophète -à lui les éloges et le salut-, les gens étaient apostats à l'exception de trois (hommes) !". Je dis : "Qui étaient les trois ?". Il dit : "al-miqdad ibn al-aswad, aboû zarr al-ghifârî et salmân al-fârisî"²⁸.

Dans "bihâroul anwâr", al-majlisî cita : "Un serviteur de 'alî, fils de al-housayn dit : J'étais un jour seul avec lui et j'ai dit : C'est mon droit de te demander de m'informer au sujet de ces deux hommes, aboû bakr et 'oumar ? Il dit : Ce sont deux mécréants, est mécréant celui qui les aime !".

²⁷ "charh al'aqîda aTTahâwiyya", 2/689.

²⁸ "al-kâfi", 8/245.

D'après aboû hamza ath-thamâlî, qu'il questionna 'alî, fils de al-housayn à leur sujet et il dit : "Ce sont deux mécréants, est mécréant celui qui les prend pour alliés !" ²⁹.

Dans l'exégèse de al-qoummî, au sujet de la parole du Très Haut : (**II interdit la turpitude, les actes répréhensibles et les abus de toutes sortes**) 16/90, ils dirent : "aboû bakr est la turpitude, 'oumar est l'acte répréhensible et 'outhmân est l'abus de toutes sortes" ³⁰.

Dans "bihâroul anwâr", al-majlisî dit : "Les narrations indiquant la mécréance de aboû bakr, 'oumar et leurs semblables, ainsi que la récompense (à tirer) de leur maudissement et leur désaveu et ce que leurs innovations renferment (de nuisible) sont trop nombreuses pour être citées dans ce volume ou (même) dans plusieurs volumes. Il y a suffisance dans ce que nous avons cité pour celui qu'Allah veut guider sur la voie droite" ³¹.

Plus encore, al-majlisî dit dans "bihâroul anwâr" que aboû bakr, 'oumar, 'outhmân et mou'âwiyya sont tous dans des caisses de feu; Qu'Allah nous en préserve !

Ils sont même allés jusqu'à désigner les toilettes comme le lieu idéal pour maudire les Compagnons -*Qu'Allah soit satisfait d'eux tous*-. mouhammad attoûsîrkânî qu'ils surnomment "*la référence des oulémas et des vérificateurs*" dit : "Sache que le plus noble des lieux, des instants et des situations, ainsi que le plus indiqué pour les maudire -*Maudits soient-ils* !-, c'est l'urinoir. Dis donc pour chacun du déshabillage, du lavage (de la verge), et à maintes reprises lorsque tu finis d'uriner : Ô Allah, maudis 'oumar puis aboû bakr; 'oumar puis mou'âwiyya... Ô Allah, maudis 'àïcha, hafSa, hind et oummoul hakam; et maudis quiconque est satisfait de leurs actes jusqu'au jour de la résurrection !" ³².

²⁹ "bihâroul anwâr", 69/137-138.

³⁰ "tafsîr al-qoummî", 1/390.

³¹ "bihâr al-anwâr" de al-majlisî, volume 30, p.399.

³² "âlâ-il àkhabâr" (4/92).

Cette parole dévoile leur haine latente des nobles Compagnons, étant donné qu'ils font d'un lieu impur le plus noble des endroits pour les y maudire et qu'ils font de l'instant de se soulager le plus indiqué pour la malédiction. Existe-t-il une religion qui commande à ses fidèles d'injurier les morts et de jouir de leur maudissement jusqu'au moment de faire ses besoins naturels ?!?

La position des Chiïtes Imamites vis-à-vis des Mères des croyants.

La doctrine Chiite Imamite est aussi élaborée sur le mépris et l'inimitié à l'endroit des Mères des croyants -*Qu'Allah soit satisfait d'elles-*, surtout 'âicha, fille de aboû bakr -*Qu'Allah soit satisfait d'elle et de son père le véridique-* et hafSa, fille de 'oumar ibnoul khaTTâb -*Qu'Allah soit satisfait d'elle et de son père, celui par qui Allah départagea le vrai du faux-*.

Leur Cheikh al-majlisî dit : "Notre conviction profonde concernant le désaveu, c'est que nous désavouons les quatre idoles que sont aboû bakr, 'oumar, 'outhmân et mou'âwiyya; Parmi les quatre femmes, (nous désavouons) 'âicha, hafSa, hind et oûmmoul hakam, ainsi que tous leurs suiveurs et leurs partisans; Nous croyons qu'ils sont les pires créatures d'Allah à la surface de la terre et que la foi en Allah, Son Messager et les imams n'est parachevée qu'avec le désaveu de leurs ennemis"³³.

En vertu de cette haine viscérale contre les Mères des croyants, ils soupçonnent 'âicha et hafSa d'avoir tué le Messager d'Allah -*à lui les éloges et le salut-*. al'ayyâchî cita une narration attribuée à aboû 'abdillah ja'far aSSâdiq, dans laquelle il dit : "Savez-vous si le Prophète est mort (c.à.d. naturellement) ou s'il a été tué ? Allah dit : (**S'il venait à mourir ou s'il était tué, tourneriez-vous donc les talons ?**) 3/144. Il fut empoisonné avant de mourir et ce sont bien elles qui lui ont versé (le poison)³⁴ avant sa

³³ "haqqoul yaqîn" de mouhammad al-bâqir al-majlisî, p.519.

³⁴ al-kâchânî ajouta : "Il veut signifier les deux femmes et leurs pères, qu'Allah les maudisse", voir : "tafsîr aSSâfi", 1/305.

mort. Nous dirons donc : Toutes deux et leurs pères sont les pires des créatures d'Allah"³⁵.

al-majlisî qualifia la chaîne de transmission de ce récit de considérable et il apporta ce commentaire : " al'ayyâchî a rapporté de aSSâdiq -à lui la paix- avec une chaîne de transmission digne de considération que 'âicha et hafSa -La malédiction d'Allah s'abatte sur elles et leurs pères- ont assassiné le Messager d'Allah avec le poison qu'elles ont concocté !" ³⁶.

Il relève encore de leur ressentiment vis-à-vis de 'âicha et hafSa -*Qu'Allah soit satisfait d'elles-*, qu'ils prétendent qu'Allah a cité les femmes de Noé et de Loth comme une parabole pour parler de 'âicha et hafSa et ce, dans Sa parole : **(Allah a donné comme exemple aux mécréants celui de la femme de Noé et de la femme de Loth, lesquelles vivaient sous l'autorité de deux de Nos serviteurs les plus vertueux. Or, elles les trahirent (en choisissant la mécréance) et (leurs époux) ne purent rien pour elles auprès d'Allah. Il leur sera dit : "Entrez toutes les deux en Enfer, avec ceux qui vont y entrer")** 66/10.

Leur Cheikh al-fayD al-kâchânî dit dans l'exégèse du précédent verset : "Allah a illustré la situation des mécréants et des hypocrites qui seront châtiés pour leur mécréance et leur hypocrisie, de sorte qu'ils ne soient pas favorisés par la parenté les reliant au Prophète et aux croyants, par la situation caractérisant les femmes de Noé et de Loth. Elle fait aussi allusion à 'âicha et hafSa et à leur trahison du Messager d'Allah par la divulgation de son secret, par leur hypocrisie et le fait qu'elles se soient liguées contre lui, tout comme ce fut l'agissement des épouses des deux Messagers qui ne purent rien pour elles auprès d'Allah"³⁷.

³⁵ "tafsîr al'ayyâchî" (1/200); voir également : "tafsîr aSSâfi" de al-kâchânî (1/305), "al-bourhân" de al-bahrânî (1/320) et "bihârroul anwâr" de al-majlisî (6/504) et (8/06).

³⁶ "hayyâtoul qouloûb" de al-majlisî, (2/700).

³⁷ "tafsîr aSSâfi", (2/720).

al-majlisî dit en commentant ce verset : "Ce que ce verset renferme d'allusion et même de déclaration explicite sur l'hypocrisie et l'irréligion de 'âcha et hafSa ne demeure pas caché au critique clairvoyant, alerte et bien informé"³⁸.

L'honneur de la Mère des croyants, la pure, la purifiée, celle qu'Allah exempta du haut des sept cieus, n'a pas été épargné par les Chiites qui l'accusèrent d'adultère -*Qu'Allah nous en épargne*-. Nul doute que c'est là un démenti d'Allah qui a révélé des versets récités jusqu'au Jour de la Résurrection, afin de l'innocenter -*Qu'Allah l'agrée*-, de même que c'est une atteinte au Prophète -*à lui les éloges et le salut*-.

rajab al-boursî dit : "'âcha a rassemblé quarante dinars (gagnés grâce à) la trahison (conjugale) et les a distribués à ceux qui détestent 'alî"³⁹.

Plus encore, ils ont dépeint l'épouse du Messenger d'Allah -*à lui les éloges et le salut*- comme une femme qui invitait à la fornication et à la perversité. aTTabrisî cita dans son livre "al-ihrijâj" : "Un jour, 'âcha fit la toilette et embellit une jeune esclave qui était chez elle, puis elle dit : Nous parviendrons peut être à en faire un appât pour pêcher un jeune Qorayshite qui en serait épris !" ^{40 41}.

³⁸ "bihâroul anwâr", (22/33).

³⁹ "machâriq anwâr al-yaqîn" de rajab al-boursî, p.86.

⁴⁰ "al-ihrijâj", p.82.

⁴¹ C'est là un exposé concis de l'attitude des Chiites Imamites vis-à-vis du Coran, de la Tradition Prophétique, des Compagnons et des Mères des croyants. Pour un surplus d'informations, s'en référer aux livres du Cheikh 'abdoullah assalafî, ainsi que le recueil des écrits du Cheikh mouhammad mâlallah sur la réfutation du Chiisme, agencé par le Cheikh 'alî ibn 'abdillah al'ammârî.

L'invocation dite des "deux idoles de Qoraysh", par laquelle ils veulent implorer contre aboû bakr, 'oumar, 'âïcha et hafSa.

On y trouve :

"Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Ô Allah, prie sur Mohammed et sur la Famille de Mohammed. Ô Allah, maudis les deux idoles de Qoraysh, ces deux sorciers, ces deux tyrans, ces deux diffamateurs, ainsi que leurs deux filles. (Maudis aboû bakr et 'oumar) qui ont contrarié Ton ordre, renié Ta révélation, rejeté Ton bienfait, désobéi à Ton Messenger, saccagé Ta religion et falsifié Ton Livre... Ô Allah, maudis-les ainsi que leurs suiveurs, leurs alliés, leurs partisans et ceux qui les aiment !... Ô Allah, maudis-les tous les deux, secrètement et ouvertement aux yeux de tous, d'une malédiction permanente, constante et perpétuelle qui ne connaît aucune rupture [dans sa durée] ni épuisement dans son intensité..."; Jusqu'à dire à la fin de cette longue invocation : "Ensuite, dis à quatre reprises : fais descendre sur eux un châtiment douloureux d'une telle violence que même les habitants de l'Enfer te demanderont de les épargner d'un tel châtiment. Ô Seigneur de l'Univers, accepte cette prière"⁴².

Ils fêtent également le jour durant lequel 'oumar ibnoul khaTTâb fut assassiné et ils désignent son assassin, aboû loûlouà al-majoûsî, par le surnom de : Papa le plus téméraire de la religion (bâbâ choujâ'ouddîn)⁴³.

⁴² "ihqâq al-haqq wa izhâq al-bâTil" du cadî noûroullaḥ al-mar'achî attastourî (1/137-138).

⁴³ Voir : "al-kounâ wal alqâb" (2/55) de 'abbâs al-qoummî.

La position des Chiïtes Imamites vis-à-vis des Soufis

Pour les Chiïtes Imamites, les Soufis sont des damnés, maudits et bannis de la Miséricorde d'Allah.

al-hour al'âmilî⁴⁴ dit dans l'introduction de son livre : "**En constatant que beaucoup de faibles Chiïtes sont sortis de la voie de leurs ancêtres et de leurs imams au sujet des règles de la Charia, et qu'ils ont emprunté les sentiers de leurs ennemis disputeurs, ceux qui ont abandonné le (principe du) retour vers eux (c.à.d. Les imams) pour ce qui a trait aux sentences de la religion, innovant pour eux-mêmes une appellation religieuse et se nommant Soufis, alors qu'ils ne sont pas affiliés au Prophète et aux imams qui sont les meilleurs de la création, ce qui implique que ces faibles se conforment au credo et aux actes de ces damnés qui cherchent à tromper les gens en manifestant la piété et l'ascétisme d'une manière plus prononcée encore que les imams. Et quelle formidable preuve de la corruption de ces voies !**"⁴⁵.

Les Chiïtes Imamites ont rapporté des narrations qui mettent en garde contre le contact et la fréquentation des Soufis (sous le prétexte) qu'ils sont source de fourvoiement et d'égarement pour les gens. Ces derniers laissent

⁴⁴ Il s'agit de aboû ja'far mouhammad ibn ach-chaykh al-hasan ibn 'alî al-hour al'âmilî, auteur du livre "wasâilou chî'a", un des six ouvrages de référence pour les Chiïtes Duodécimains.

Le Cheikh yoûsouf al-bahrânî dit de lui : "*C'était un érudit méritant, spécialiste des narrations*", voir "loùlòu al-bahrayn", 76 biographie n°28.

al-khoûnasârî dit : "*Notre Cheikh al-hour al'âmilî, le grand connaisseur des récits, qui est l'auteur de wasâilou chî'a. Il est un des trois mouhammed venus tardivement qui ont regroupé les narrations sur cette Charia*", voir : "raoDât al-jannât" 7/96, biographie n°605.

al-mâmaqânî dit : "*Parmi les plus nobles et les plus pieux des spécialistes de la narration et des récits*", voir "miqyâs al-hidâyya", p.120.

⁴⁵ Voir le livre "arrisâla al-ithnâ 'achariyya firradd 'alâ Soufiyya", p.3

paraître l'abstinence et l'ascétisme pour tromper les simples personnes trop crédules.

Leur vérificateur contemporain al-mîrzâ habîboullah al-hâchimî al-khoûî énonce une narration qui recouvre le maudissement des Soufis, de telle sorte qu'ils soient bannis de la Miséricorde d'Allah selon sa prétention. Il dit : "Au travers de ce qu'ils ont donné d'explications à la parole du Prince des croyants -à lui la paix-, il t'apparaît clairement que les écoles Soufies au grand complet sont contraires à la véritable école Imamite -*Qu'Allah la raffermisse*-, à ses règles et ses piliers; De même qu'il t'apparaît que les versets (Coraniques) et les récits les maudissant, les discréditant et les blâmant sont légions... Qu'Allah le Très Haut les maudisse donc ! (Il t'apparaît encore) que les informations auxquelles ce groupuscule hérétique, banni et maudit, se rattache sont soit fabriquées (de toute pièce et sans aucun fondement), soit du registre des ambiguïtés à interpréter, soit d'une faiblesse absurde... Malheur à des gens qui ont pris pour Seigneurs des ancêtres ayant nivelé pour eux le terrain des innovations et embelli les égarements ; Ils ont alors agréé ach-chiblî, al-ghazzâlî, ibn 'arabî et jounayd al-baghdâdî pour guides ! Qu'Allah le Très Haut les abandonne dans le bas monde et qu'Il double leur supplice dans l'au-delà !"46.

Celui qu'ils désignent comme leur spécialiste des narrations et leur grand jurisconsulte, al-hour al'âmilî consacra un chapitre complet dans son livre "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", dans lequel il énonça les différentes versions et les dires (des imams) qui fustigent les Soufis et obligent à les maudire et les désavouer.

Parmi ce qu'il dit : "Certains vérificateurs parmi nos Cheikhs contemporains dirent : Sache que ce nom de Soufisme était employé par un groupe de sages détournés de la vérité, puis, il se retrouva après eux chez un groupe d'hypocrites et de disputeurs parmi les ennemis de la Famille de Mohammed -*A eux la paix*-, comme al-hasan al-baSrî, soufiyân ath-thaorî et leurs semblables, puis, après eux, (ce nom fut adopté) par ceux qui

⁴⁶ Voir : "minhâj al-barâ'a fî charh nahjil balâgha", 14/21.

empruntèrent leur voie à l'instar de al-ghazzâlî, chef de file de ceux qui se dressent contre les Membres du Foyer Prophétique. Il ne fut adopté par aucun des imams, que ce soit du temps des imams ou par la suite"⁴⁷.

⁴⁷ Voir : le livre "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Souûfiyya", p.15.

Pour les Chiïtes Imamites, les Soufis sont les Juifs
de cette communauté; Ils sont du nombre des
habitants de l'Enfer et ils posent les actes des
pervers.

Dans son livre "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", al-hour al'âmilî a transcrit de son Cheikh baḥâouddîn mouhammad al'âmilî dans l'ouvrage "al-kachkoûl" : "Le Prophète -*Qu'Allah prie sur lui et sa Famille*- dit : L'Heure dernière ne viendra pas jusqu'à l'apparition de gens de ma communauté nommés Soufis. Ils ne sont pas des miens et ils sont les Juifs de ma communauté, plus égarés que les mécréants ! Ils sont les habitants de l'Enfer ! Ils rasant les têtes des hommes, élèvent la voix pour évoquer (Allah) et pensent être sur le sentier des bons; Plutôt, ils sont plus égarés que les mécréants et ils sont les hôtes de l'Enfer, ils poussent des cris comparables au braiement de l'âne"... Jusqu'à dire : "Leur œuvre est comme celle des pervers"⁴⁸.

Ensuite, al-hour al'âmilî commenta cette version ainsi que d'autres arguments qu'il avança pour blâmer les Soufis, en disant :

"Je dis : Celui qui observe les franches déclarations passées et à venir sait qu'une telle clarté et une telle insistance n'ont pas été employées pour beaucoup d'autres points cruciaux de la religion. C'est bien ce qui est requis par la Charia, car ils (c.à.d. les imams) -à eux la paix- ont su que cette tentation est la plus grande tentation religieuse et la plus grande ambiguïté pour les faibles Imamites. En effet, les Soufis qu'ils soient parmi les plus

⁴⁸ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.16 et "al-fouSoûl al-mouḥimma" (2/92) et "wasâil ach-chî'a" (4/31).

anciens ou les plus contemporains n'ont jamais cessé de leurrer les gens, de les tromper en affichant la privation, la piété et l'adoration afin de montrer que ce sont là les plus solides causes du bonheur. Ensuite, ce faisant, ils enjolivent pour eux ces innovations qui les propulsent hors de la religion de droiture et qui les écartent du sentier rectiligne, comme la foi en l'incarnation (houloûl) et en la fusion (ittihâd), ainsi que d'autres (doctrines). A tel point qu'ils ont imposé la division des Imamites en deux groupes : Chacun des deux taxant l'autre d'égarement. Les disciples se sont alors assis auprès des leaders des deux (sectes), acceptant la parole de tous alors que les derniers sortent totalement de la religion ! Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre ce fléau !"⁴⁹.

al-hour al'âmilî confirme, au vue de leur profusion (tawâtour), l'authenticité indéniable des récits indiquant le blâme des Soufis, leur maudissement et leur qualification de mécréants et d'hérétiques; Ce puisqu'il rassemble dans son livre "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", près d'un millier de narrations du Prophète -à lui les éloges et le salut- et des imams sur **la critique des Soufis, leur maudissement, leur excommunication et la nullité de tout ce qui les caractérise**⁵⁰.

⁴⁹ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.16 et 34.

⁵⁰ Voir : Le prologue de l'éditeur du livre ""arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya ", p.4.

Le regard des imams Chiïtes
Duodécimains sur les Soufis

L'Imam aSSâdiq juge que les Soufis sont les ennemis des Proches Parents du Prophète (âloul bayt), et celui qui leur adresse la réplique est comme le Moudjahid combattant en présence du Messager d'Allah.

Le spécialiste Chiite des narrations 'abbâs al-qoummî cita dans son livre "safînatoul bihâr", d'après abou 'abdillah aSSâdiq -à lui la paix-, qu'un homme le questionna au sujet de gens apparus à cette époque et que l'on désigne sous l'appellation de Soufis ? Il dit : "Ils sont nos ennemis. Celui qui penche vers eux est des leurs et sera ressuscité en leur compagnie. Il viendra des gens qui prétendent nous aimer tandis qu'ils ont un penchant pour eux et cherchent à les imiter en adoptant leurs noms et en reprenant leur rhétorique... Celui qui est attiré par eux n'est pas des nôtres et je le désavoue ! Quant à celui qui les renie et leur adresse la réplique, il est comme la personne qui combat les mécréants en présence du Messager d'Allah"⁵¹.

⁵¹ Voir : "safînatoul bihâr" de al-qoummî, 2/57.

Position de l'imam aSSâdiq vis-à-vis du Soufisme et son jugement que les Soufis sont porteurs d'une doctrine corrompue.

Dans son livre "hadîqa ach-chî'a", al-ardabîlî cita de l'imam abou mouhammad al-hasan al'askarî qu'il dit : On questionna abou 'abdillah aSSâdiq -à lui la paix- sur l'état caractérisant abou hichâm al-koûfî ? Il dit : "Il avait un dogme extrêmement corrompu. C'est lui qui innova une école dénommée Soufisme et il en fit un lieu d'établissement pour sa doctrine vicieuse (et dans certaines copies : Il en fit un réceptacle pour son âme mauvaise)"⁵².

⁵² Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.564.

Position de l'imam moûsâ ibn ja'far vis-à-vis du Soufisme.

Dans son livre "hilyatoul abrâr", Sidi hichâm al-bahrânî cita de chaqîq al-balkhî : "J'ai accompli le pèlerinage et j'ai aperçu un homme à la peau noire qui était seul et démuné. Je me suis dit intérieurement que cet homme est probablement un Soufi qui veut se reposer (sur l'aide) des gens. Il m'a regardé et a dit : Ô chaqîq ! (**Evitez de trop conjecturer sur autrui car une partie des conjectures est péché**) ! J'ai alors regretté en (me) disant : C'est un homme pieux. Il a prononcé mon nom et m'a informé de ce que je dissimule dans mon for intérieur sans même que je le dise ouvertement. Je vais donc lui présenter mes excuses si je le croise de nouveau. En m'apercevant une autre fois, il dit : Ô chaqîq ! (**Je suis très Absoluteur pour quiconque se repent, croit , fait le bien puis s'engage sur le droit chemin**). En arrivant à la Mecque, je me suis renseigné à son sujet et on m'a dit qu'il s'agit de moûsâ ibn ja'far -à lui la paix-"⁵³.

al-hour al'âmilî apporta un commentaire à cette narration, disant : "Vois son reproche adressé (par moûsâ ibn ja'far) à celui qui l'affilia à ce Soufisme qui n'apparaît pas dans la loi révélée, (vois) comment il le lui interdit et lui commanda d'éviter cette accusation. Il n'agrée donc pas cette appellation. Mais lorsqu'il l'a désigné par le nom de pieux en conformité avec les textes révélés et qu'il lui attribua ce qualificatif, alors, il l'a agréé et l'a considéré comme un repentir de sa part, comme une guidance et une œuvre pieuse. Ainsi, on sait que la première affiliation est un péché, un égarement et une mauvaise œuvre. Tout cela est bien clair ! Qu'on n'aille pas s'imaginer que son reproche ne concerne que son dire : (Qui veut se reposer sur l'aide des gens), étant donné qu'il n'a pas nié (c.à.d. L'appellation de Soufi) en évoquant sa piété. S'il ne voulait pas signifier ce

⁵³ Voir : "hilyatoul abrâr" de al-bahrânî (2/245).

que nous avançons, le vis-à-vis n'aurait pas de sens. Il apparait donc que ce nom (de Soufi) n'est pas légitime dans la religion (...)"⁵⁴.

⁵⁴ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soûfiyya", p.45.

Position de l'imam arriDâ vis-à-vis du Soufisme et son jugement que les Soufis sont des égarés, des idiots; Et celui qui les réfute est comparable à celui qui combat les infidèles aux côtés du Messager d'Allah.

Dans son livre "hadîqa ach-chî'a", al-ardabîlî cita de aboûl khaTTâb, que l'imam arriDâ -à lui la paix- dit : "Nul ne vante le Soufisme à moins que ce ne soit par tromperie, par égarement ou par idiotie !" ⁵⁵.

Dans une version, selon aboûl qâsim ja'far ibn mouhammad qoûlawayhi, d'après sa'd ibn 'abdillah, d'après ahmad ibn mouhammad ibn 'îsâ, d'après al-housayn ibn sa'îd, qu'il dit : "J'ai questionné arriDâ au sujet du Soufisme et il dit : Nul ne se réclame du Soufisme sauf par tromperie, par égarement ou par idiotie et il est possible qu'un d'entre eux regroupe les trois (attributs)" ⁵⁶.

Dans ses annotations faites à cette version et son commentaire des trois attributs (la tromperie, l'égarement et l'idiotie), al-hour al'âmilî dit : "Le sens de cette subdivision est ce que tu connais déjà du Soufisme (car) ces choses caractérisent ses adeptes, il s'agit en fait d'affaires innovées qui constituent la voie (sounna) des ennemis des imams -à eux la paix-. Par conséquent, celui qui s'en réclame est soit du nombre des leaders qui composent la première catégorie, soit parmi les suiveurs et dans ce cas, ils sont soit trahis par ce que leurs guides affichent d'ascétisme et de vertu et ils composent la deuxième catégorie, soit ils sont leurrés en raison de leur manquement dans la recherche, leur mauvaise compréhension et le fait

⁵⁵ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.251.

⁵⁶ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.251.

qu'ils se laissent éblouir par les apparences, composant ainsi la troisième catégorie. Ou bien, cette subdivision est le fruit d'une analyse suivie et d'une recherche poussée. Au travers de cette sentence restrictive, il déclare clairement la nullité de la voie empruntée par tous (les Soufis), nullité encore renforcée par la permission (donnée au questionneur) de faire usage du nom (de Soufis)"⁵⁷.

On rapporte encore de arriDâ : "Il n'est pas des nôtres, celui auprès de qui mention est faite des Soufis sans qu'il les renie par la parole ou avec son cœur; Celui qui les critique, c'est comme s'il combattait les mécréants en présence du Messenger d'Allah -à lui les éloges et le salut-"⁵⁸.

al-hour al'âmilî commenta cette narration, disant : "Je dis : Comme tu peux le constater, il y a en cela la déclaration la plus explicite du devoir de leur adresser la réplique et de les renier, autant que peut se faire, à laquelle viennent s'ajouter les évidences de portée générale sur le devoir de réprimander le mal. Cela renseigne sur leur mécréance, au constat de leur comparaison avec les mécréants. Plutôt, il est possible que la comparaison soit celle de leur réfutation avec la guerre sainte contre les mécréants, tout en jugeant de leur mécréance, et non pas la comparaison de leurs personnes. Quoi qu'il en soit, la sentence de leur mécréance est incontournable"⁵⁹.

⁵⁷ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.31.

⁵⁸ Voir : "moustadrak al-wasâil", 12/323.

⁵⁹ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.32.

Position de l'imam al-hâdî vis-à-vis du Soufisme et son jugement que les Soufis sont les Chrétiens et les Mazdéens de cette communauté.

Dans son livre "hadîqa ach-chî'a", al-ardabîlî cita de mouhammad ibn al-hasan ibn aboûl khaTTâb, qu'il dit : "J'étais avec al-hâdî 'alî ibn mouhammad -à lui la paix- dans la mosquée du Prophète. Un groupe de ses camarades vint à lui (parmi lesquels, aboû hâchim al-ja'farî qui était un homme éloquent jouissant d'une place de choix parmi eux). Puis, un groupe de Soufis entrèrent dans la mosquée et s'assirent en cercle dans un coin. Ils se mirent à répéter la formule : Il n'y a de divinité qu'Allah !

Il -à lui la paix- dit alors : Ne prêtez pas attention à ces fourvoyés; Ils sont les alliés des démons et les destructeurs des piliers de la religion; Ils se font passer pour des ascètes afin de ne pas se fatiguer physiquement, ils prient la nuit pour gagner les égards de ceux qui ne réfléchissent pas, ils restent affamés longtemps pour vivre une vie aisée en s'attirant la compassion des hommes, ils ne disent qu'il n'y a de divinité qu'Allah que pour leurrer les gens; Ils ne réduisent leur quantité de nourriture que pour empêcher qu'on découvre leur vrai visage (à savoir qu'ils sont loin d'être pieux) et pour subtiliser le cœur des idiots; Ils parlent d'amour aux gens crédules pour les précipiter dans le puits (de l'hérésie); Leurs litanies ne sont que danses et sifflements; Leur évocation (d'Allah) n'est que mélodie et chantonnement; Seules les vils personnes les suivent, seuls les imbéciles les croient. Par conséquent, celui qui rend visite à l'un d'eux, qu'il soit vivant ou mort, c'est comme s'il avait prêté assistance à yazîd, mou'âwiyya et aboû soufiyân !

Un des compagnons (de l'imam) lui dit : Même s'il reconnaît vos droits ? Il le regarda alors avec un air colérique et il dit : Délaisse ça ! Nous ne

concevons pas que celui qui reconnaît nos droits s'y rende. **Ne sais-tu pas qu'ils sont le groupuscule Soufi le plus ignoble (même si) tous les Soufis sont nos opposants; Leur voie est différente de la nôtre. Ils ne sont que les Chrétiens et les Mazdéens de cette communauté. Voilà ceux qui s'évertuent à éteindre la lumière d'Allah, mais Allah parachèvera Sa lumière quelque dépit qu'en aient les mécréants !**"⁶⁰.

al-hour al'âmilî commenta cette narration, disant : "Si on n'avait cité de lui que cette noble narration, recouvrant des termes éloquents et ce sens bienveillant de la mise en garde contre le Soufisme et ses adeptes, stipulant textuellement l'égaré et l'ignorance de chaque Soufi, alors, elle aurait suffi à exposer la situation et à dévoiler l'altération des déviants. Il a certes pleinement clarifié la corruption de leur confrérie, explicitement dénoncé sa nullité et a nié une quelconque différence (à faire) entre un individu issu de la masse (c.à.d. du milieu Sunnite) ou du Chiisme, chacun étant alors sur une voie détestable et blâmable (c.à.d. En adhérant au Soufisme). Il a exposé qu'ils n'ont rien à voir avec les Imams -à eux la paix-, jugé de leur mécréance et de leur apostasie. Tout cela est manifeste pour ceux qui comprennent"⁶¹.

⁶⁰ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.603.

⁶¹ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.29 et 30.

Position de l'imam al'askarî vis-à-vis du Soufisme.

Dans son livre "hadîqa ach-chî'a", al-ardabîlî cita, ainsi que al-hour al'âmîlî dans son "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Souûfiyya ", d'après al'askarî -à lui la paix-, qu'il s'adressa à aboû hâchim al-ja'farî en ces termes : "Ô aboû hâchim ! Il viendra un temps où les gens auront des visages riants et pleins d'espérance alors que leurs cœurs sont assombrés et ternis. Pour eux, la conduite Prophétique est une innovation et l'innovation est la voie à suivre. En leur sein, le croyant est méprisé, alors que le pervers est estimé. Leurs dirigeants sont des ignorants injustes; Leurs oulémas pénètrent par les portes des ténèbres; Les riches d'entre eux volent la part des miséreux et les petits gens insignifiants prennent la place des sommités. Chez eux, tout ignorant est grand connaisseur et tout homme stérile est pauvre. Ils ne distinguent pas le véridique de celui qui doute, ne font pas la différence entre le mouton et le loup. **Leurs oulémas sont les plus mauvaises des créatures d'Allah à la surface de la terre car ils penchent en faveur de la philosophie et du Soufisme !** Je jure par Allah qu'ils sont des gens détournés (de la vérité); Ils extrapolent dans l'amour voué à nos opposants, tandis qu'ils jugent de l'égarement de nos partisans..."⁶².

⁶² Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.562 et "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Souûfiyya", p.33.

Consensus des Chiïtes Imamites sur la nullité du Soufisme et la mécréance de ses adeptes.

Les érudits Chiïtes Imamites, par le passé et le présent, se sont accordés sur le caractère nul et infondé du Soufisme et sur le blâme de ses représentants, les qualifiant des attributs les plus vils. Parmi les oulémas qui ont transcrit ce consensus en le détaillant, il y a leur Cheikh al-hour al'âmilî dans son épître "arrisâla al-ithnâ 'achariyya firradd 'alâ Soufiyya". Après avoir cité les arguments rationnels et les narrations du Prophète -à lui les éloges et le salut- et des imams sur la nullité du Soufisme et la critique de ses adeptes, il aborda la huitième recherche traitant du consensus. Il dit :

"Huitièmement : Le consensus des Chiïtes Imamites et le commun accord du groupe Duodécimain sur l'invalidité du Soufisme et la nécessité de répliquer à ses représentants, depuis le temps du Prophète -à lui les éloges et le salut- et des imams jusqu'à une époque rapprochée.

Ils n'ont cessé de leur adresser le reproche, imitant en cela leurs guides. Tu as déjà pris connaissance d'une portion de ce qui fut transmis des imams; Il a précédé dans le premier chapitre ce qui l'indique et, avec la volonté d'Allah, ce qui le renseigne (plus encore) va suivre. On sait donc avec certitude que les imams -à eux la paix- sont concernés par ce consensus, de sorte que sa force de loi apparaisse et que son authenticité soit bien sue.

C'est une chose connue à l'évidence au constat de l'état caractérisant les Chiïtes Imamites. Quiconque les a observés ou a lu leurs écrits le sait bien.

Malgré cette (évidence), le consensus fut transcrit par un groupe de (Chiïtes) très méritants et il fut déclaré explicitement par plus d'un érudit. Si Allah le veut, tu rencontreras certains de leurs noms. L'accord des imams -à eux la paix- avec ce consensus ressort clairement des précédentes

narrations et de celles qui les rejoignent dans leur sens à tel point qu'aucun d'eux ne fasse usage de ce nom (c.à.d. Soufi) et qu'aucun de leurs partisans et autres ne le leur attribue...

Sache qu'au nombre de ceux qui ont rapporté ce consensus, il y a : Le noble aboûl ma'âlî mouhammad ibn ni'matillah al-housaynî -*Qu'Allah lui soit clément*- dans son livre consacré aux différentes écoles confessionnelles, réservant une recherche au Soufisme : "La plupart des Traditionalistes ainsi que tous les Chiïtes ont renié le Soufisme; Ces derniers ont transcrit de leurs imams des narrations les blâmant"... Jusqu'à dire : "Tous les Chiïtes jugent de leur mécréance et leur font la réplique de la manière la plus ferme, à tel point qu'ils n'autorisent l'appellation de Soufisme qu'en cas de nécessité absolue. Ils ont rapporté dans ce sens de multiples narrations de leurs imams, à eux la paix"⁶³. Fin de citation.

⁶³ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soûfiyya", p.44-45.

Position des oulémas Imamites qui ont répliqué aux Soufis, jugeant de leur mécréance et de leur égarement.

Il y a parmi ces oulémas :

- Leur Cheikh **ahmad ibn mouhammad al-âzribâyyijânî**, connu sous le nom de **al-mouqaddas al-ardabîlî** (mort en 933 de l'hégire)⁶⁴.

Il s'en est pris violemment aux Soufis en les qualifiant d'alliés du Diable et de destructeurs des piliers de la religion, et plus encore, de Mazdéens de cette communauté !

Dans son "hadîqa ach-chî'a", al-irdabîlî dit : "Ne prêtez aucune attention aux Soufis. Ils sont les alliés des démons et les destructeurs des piliers de la religion. Ils affichent l'ascétisme pour reposer leurs corps et ils s'adonnent à la dévotion nocturne pour gagner le cœur des gens. Celui qui aide l'un d'eux, c'est comme s'il rendait visite au Diable et s'adonnait au

⁶⁴ Il s'agit de ahmad ibn mouhammad al-âzribâyyijânî, connu sous le nom de al-mouqaddas al-ardabîlî, le premier dont la biographie est mentionnée par Sidi mouSTafâ attafrichî dans son livre "naqd arrijâl", disant : "*ahmad ibn mouhammad al-ardabîlî dont la noblesse, la maîtrise et la fiabilité sont trop célèbres pour être mentionnées et trop élevées pour être cernées par des mots. Il était un dialecticien et un jurisconsulte de grand mérite et de haute stature, le plus pieux et le plus dévoué des hommes de son temps*".

A son sujet, al-hour al'âmilî dit dans son livre "amaloul âmil" : "*C'était un érudit méritant, très pointilleux, s'adonnant à l'adoration, fiable et ascète, au rang élevé...*".

culte des idoles; Celui qui porte assistance à l'un d'eux, c'est comme s'il aidait yazîd, mou'âwiyya et abouî soufîyân"⁶⁵.

Il ne s'est pas contenté de cela et a ajouté qu'ils sont les Mazdéens (adorateurs du feu) de cette communauté; Il dit : "Les Soufis ne sont que les Chrétiens ou les Mazdéens de cette communauté. Voilà ceux qui luttent corps et âme pour éteindre la lumière d'Allah, mais Allah parachèvera Sa lumière, quelque aversion qu'en aient les idolâtres !"⁶⁶.

Cela s'applique spécifiquement aux détenteurs du dogme de la fusion (ittihâd) parmi les Soufis venus plus tardivement, comme mouhîddîn ibn 'arabî, 'abdourrazzâq al-kâchânî et Cheikh 'azîz annasafî qu'il qualifie de mécréants et d'hérétiques.

- Le Cheikh **al-moufîd**⁶⁷.

Il dit des Soufis qu'ils sont des dépravés et plus encore, des athées et des hérétiques.

Parmi les oulémas Imamites les plus importants ayant écrit pour répliquer aux Soufis, il y a le Cheikh al-moufîd. A ce sujet, al-hour al'âmîlî dit : "Le Cheikh al-moufîd mouhammad ibn mouhammad annou'mân a produit un

⁶⁵ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.564.

⁶⁶ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.564.

⁶⁷ Le Cheikh al-moufîd. Il s'agit de abouî 'abdillaḥ mouhammad ibn mouhammad al'akbarî, mort en 413 de l'Hégire, correspondant à l'an 1022 de l'ère grégorienne. Il était parmi les plus grands savants Imamites. Son élève ahmad ibn 'alî annajâchî dit de lui : "*Notre Cheikh et notre professeur -Qu'Allah soit satisfait de lui-. Son mérite est trop célèbre pour être décrit, aussi bien dans la jurisprudence que la dialectique, la narration, le sérieux et le savoir*". Voir : "mou'jam rijâlil hadîth" de annajâchî, 17/202.

Son élève aTToûsî dit quant à lui : "*Il était du nombre des Chiites s'adonnant à la dialectique. En son temps, la direction de l'école Imamite finit par lui revenir. Il était très avancé dans le savoir et la formulation, c'était aussi un jurisconsulte hors pair, aux réflexions poussées et à l'intelligence aigüe, répondant avec une grande présence d'esprit, ayant produit près de deux cent livres de différents volumes*". Voir : "mou'jam rijâlil hadîth" de aTToûsî, 17/206.

ouvrage pour adresser la réplique aux compagnons de al-hallâj. Tous ceux qui ont ensuite réfuté le Soufisme ont transcrit à partir de ce livre, et ils l'ont cité en dressant sa biographie et sa bibliographie, comme (on le constate) dans "al-fihrisat" de annajâchî, de ach-chaykh et d'autres...

Certains de nos oulémas ont transcrit de lui qu'il y dit (c.à.d. Dans l'ouvrage "arradd 'alâl hallâj") : "Qu'Allah te soutienne ! Sache que beaucoup de monde proclame (la foi) en l'imamat dans une belle parole, alors que ces (mêmes) gens dissimulent un acte odieux. Ils affichent la piété et la foi, tandis qu'ils cachent la mécréance et l'inimitié ! Ils gagnent leur vie au moyen de la religiosité et lancent des ambiguïtés (dans le cœur) des faibles croyants, par déviance dans la religion d'Allah et par reniement orgueilleux de la famille du Messager d'Allah -à lui les éloges et le salut-. Au constat de l'affairement des adeptes d'al-hallâj à tromper les faibles issus du groupe sauvé, nous nous sommes engagés à faire barrage à leur égarement et à réfuter leur discours, afin qu'ils ne parviennent pas à modifier (la religion Chiite) par leurs erreurs, ni à détourner de la voie du salut par leur (propre) détournement..."⁶⁸.

Parmi les propos tenus par al-moufid au sujet du Soufisme : "Les adeptes d'al-hallâj constituent un groupe de (ces) Soufis qui ne sont que des libertins, croyants en l'incarnation. al-hallâj n'avait pas spécifiquement l'allure d'un Chiite, alors qu'il affichait clairement le Soufisme. Ce sont des athées et des hypocrites qui se camouflent sous le vêtement de chaque groupuscule religieux, tout en prêtant des (miracles) infondés à al-hallâj. En cela, ils arpentent le chemin des Mazdéens qui parlent de prodiges (dignes des Prophètes), et le chemin des Chrétiens qui attribuent des signes (Divins) à leurs moines. Les Mazdéens et les Chrétiens produisent cependant plus d'actes cultuels que (les Soufis); Ces derniers sont plus éloignés des injonctions et de leur mise en pratique que les Chrétiens et les Mazdéens"⁶⁹.

⁶⁸ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.46.

⁶⁹ Voir : "taShîh i'tiqadâtil imâmiyya" de al-moufid, p.133.

- Leur Cheikh **aboû ja'far ibn bâbawayhi**, chef de file des spécialistes de la narration⁷⁰.

Parmi leurs érudits qui ont abondamment réfuté et attaqué le Soufisme, il y a leur Cheikh aboû ja'far ibn bâbawayhi.

al-hour al'âmilî dit à son sujet : "Le noble Cheikh, président des spécialistes de la narration, aboû ja'far ibn bâbawayhi -*Qu'Allah l'agrée*-. Tu sais d'ores et déjà que sa naissance est le résultat d'une invocation lancée par le Maître du temps -à lui la paix-. Ses mérites sont trop nombreux pour être recensés. Il est allé loin dans la réplique à ceux-là (les Soufis) dans son livre sur la doctrine et ses écrits sur la Tradition comme 'ouyoûn al-akhbâr, ma'ânîl akhbâr, attaohîd, al'ilal et d'autres, puisqu'il y transcrit les narrations qui réfutent (le Soufisme)..."⁷¹.

- **al-majlisî**⁷², qui se montra extrêmement virulent dans la critique du Soufisme et la mise en garde contre leur méthodologie.

⁷⁰ mouhammad ibn 'alî ibn al-housayn ibn moûsâ ibn bâbawayhi al-qoummî, connu sous le nom du Cheikh aSsadoûq. Né à qoum aux alentours de l'an 306 de l'hégire.

Le Cheikh aTTOûsî dit : "*mouhammad ibn 'alî ibn al-housayn ibn moûsâ ibn bâbawayhi al-qoummî, très méritant, gardien de la Tradition, clairvoyant sur l'état caractérisant les narrateurs, critique vis-à-vis des narrations. On n'a pas connu pareil homme parmi ceux issus de qoum, en termes de mémorisation et de profusion du savoir. Il a environ trois milles livres à son actif*".

annajâchî dit dans son livre consacré aux biographies : "*aboû ja'far qui s'est installé à Ray, notre Cheikh, notre jurisconsulte, représentant du groupe à Khorasan; il est passé par Bagdad en l'an 355 de l'hégire. Les Cheikhs du groupe (Chiite) ont écouté de lui alors qu'il était tout jeune. ibn idrîs dit dans (assarâir) : Il était fiable, d'un haut rang, clairvoyant au sujet des narrations, critique à leur égard, bien instruit de l'état caractérisant les colporteurs. C'est l'enseignant de notre Cheikh al-mouffîd*". Voir l'introduction du livre "man lâ yahDourouhoul faqîh", 1/7.

⁷¹ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.48-49.

⁷² Le Cheikh mouhammad bâqir ibn ach-chaykh mouhammad taqiy al-majlisî al-aSfahânî (1111 de l'hégire, 1699 de l'ère grégorienne). Ce dernier est considéré

Dans son livre "al'aqâid" (ou encore "i'tiqadât al-majlisî"), al-majlisî dit : "Un groupe des gens de notre époque ont pris les innovations pour religion, adorant Allah par ce moyen et le nommant Soufisme. Ils ont fait du vœu de chasteté et de l'isolement une adoration tandis que le Prophète -à lui les éloges et le salut- l'a interdit et a plutôt commandé le mariage, la fréquentation des gens et le fait de rejoindre les assises des croyants, se guidant les uns les autres, apprenant et enseignant les règles (de l'Islam), allant au chevet des malades, accompagnant les cortèges funéraires et visitant les croyants, s'empessant de régler leurs besoins, ordonnant le bien et interdisant le mal, appliquant les peines prescrites par Allah et diffusant Ses sentences.

Le monachisme qu'ils ont innové implique le délaissement des devoirs et des actes surrogatoires. Ensuite, ils ont produit et inventé des cultes s'inscrivant dans ce monachisme; Parmi lesquels : La litanie dont ils ont fait une œuvre spécifiée selon une modalité spécifique, qui n'est pas enseignée par un texte révélé ou une narration (Prophétique) et dont on ne trouve pas la mention dans un livre. Une telle œuvre est une innovation interdite, sans aucun doute. Le Messager d'Allah -à lui les éloges et le salut- dit : **Toute innovation est un égarement et tout égarement est un chemin vers le feu (de l'Enfer).** Parmi lesquels : L'évocation d'Allah au grand jour pour laquelle ils fredonnent des poésies et ils braient comme des

comme un des rénovateurs de l'école Imamite au douzième siècle de l'Hégire. al-qoummî dit de lui : "*Le Cheikh de l'Islam et des musulmans, propagandiste de l'école (Chiite) et de la religion, le guide, le grand érudit, le vérificateur minutieux*". Voir : "al-kounâ wal alqâb" d'al-qoummî, 3/128. al-mâmaqânî dit : "*C'est le Cheikh de l'Islam et des musulmans, le dernier de ceux capables de déduire des sentences, le guide, le grand érudit, le vérificateur minutieux, jouissant d'un haut rang, d'une posture glorieuse, unique en son temps, digne de confiance, fiable et précis, ayant amassé beaucoup de connaissances, produisant de bons écrits. Nul besoin d'évoquer, compte tenu de sa célébrité, qu'il est une sommité, jouissant d'un grade élevé, un puits des sciences rationnelles et aussi relatives à la révélation, à l'analyse pertinente, voyant juste et sur les dires duquel on peut s'appuyer en toute confiance*". Voir "tanqîhoul maqâl" de al-mâmaqânî, 2/85.

ânes. Ils adorent Allah par des sifflements et des battements de mains, s'imaginant qu'il n'y a d'autres adorations que ces deux (formes) de rappel innovées, alors qu'ils abandonnent toutes les œuvres au caractère préférentiel (enseignées par le Prophète), qu'ils se contentent de la prière obligatoire mais la bâclent en picorant le sol à la manière des corbeaux et n'eut été la crainte des oulémas, alors, ils l'auraient totalement délaissée !

Ensuite, ils *-Qu'Allah les maudisse-* ne se contentent pas des innovations et y ajoutent la falsification des fondements de la religion et la croyance en l'unité de l'existence (prétendant que tout est Allah) dont la célèbre expression telle qu'elle fut entendue de leurs Cheikhs constitue une mécréance en Allah, l'Immense. Ils croient encore en la fatalité et à la possibilité d'être dispensé de l'adoration, ainsi que d'autres principes erronés et absurdes.

Mes frères ! Soyez donc sur vos gardes ! Préservez votre foi et votre religion contre les chuchotements de ces Diables et leurs tentations. Prenez garde à ne pas être trompés par leurs excentricités auxquelles les cœurs des ignorants s'attachent...⁷³.

- **ni'matoullah al-jazâiri**⁷⁴ qui dit des Soufis qu'ils sont déviés du chemin de la vérité.

⁷³ Voir : "i'tiqâdât al-majlisi", p.26-29.

⁷⁴ Sidi ni'matoullah ibn mouhammad al-housaynî al-moûsawî al-jazâiri, né en l'an 1050 de l'Hégire, correspondant à l'année 1640 de l'ère grégorienne, dans un village d'al-jazâir du nom de aSsibâghiyya, près de Basra en Irak.

Son enseignant, le grand spécialiste des narrations, al-hour al'âmilî dit dans "amaloul âmil" (2/326) : "*Méritant, érudit, vérificateur, grand savant de haut grade, enseignant contemporain*".

Le Mollah al-mîrzâ 'abdoullah al-afandî dit dans "riyâD al'oulamâ" (5/253) : "*Jurisconsulte, spécialiste des narrations, littéraire, dialecticien, dans l'ère du temps, éloquent et enseignant qui est présentement considéré comme le Cheikh de l'Islam par les autorités de tastour*".

Le jurisconsulte et spécialiste des narrations, le Cheikh yoûsouf al-bahrânî dit dans "loûloûl bahrayn" (p.111) : "*Ce monsieur était méritant, calé dans les sciences de la narration, pointilleux (dans ses recherches), ayant lu énormément*

Ce dernier insiste sur le fait que le Soufisme soit la voie des philosophes déviants et des hérétiques blasphémateurs. Il dit dans son livre "al-anwâr annou'mâniyya" sous l'intitulé suivant "Les ténèbres ou l'exposé de ce qui caractérise les Soufis et ceux qui dressent l'inimitié (contre la famille du Prophète)" : "Sache que ce nom de Soufisme était employé par un groupe de sages (pourtant) déviés du sentier de la vérité; Par la suite, il fut employé par un groupe d'hérétiques !".⁷⁵

- **chiĥâbouddîn annajafî al-mar'achî**⁷⁶ soutient que le Soufisme et ses adeptes sont parmi les plus grands malheurs affectant l'Islam.

Sidi chiĥâbouddîn annajafî dit dans son ouvrage "ihqâqoul haqq" : "Pour moi, le malheur incarné par les Soufis sur l'Islam relève des plus grands malheurs qui soient, par lesquels ses fondements ont été détruits et sa bâtisse ébréchée. Après une recherche bien appuyée, une virée dans les recueils de leurs propos, un arrêt marqué sur la face cachée de leurs requêtes et la découverte de ce qu'ils dissimulent après m'être assis avec les têtes pensantes de leurs sectes, il m'est apparu que le mal s'est engouffré dans la religion par le biais du monachisme des Chrétiens. Un groupe de dévots (parmi le commun des musulmans) l'a récolté d'eux, à l'instar de al-hasan al-baSrî, ach-chablî, ma'roûf, Tâwoûs, azzouĥrî, jounayd et leurs semblables. Puis, il fit son chemin jusqu'aux Chiïtes, au point qu'ils lui donnent de la valeur et que son étendard soit dressé; Dés lors, ils n'ont épargné aucun fondement de la religion, ils ont falsifié les textes du Livre

au sujet des Imamites et ayant pris connaissance des récits relatifs aux infailibles".

⁷⁵ Voir : "al-anwâr annou'mâniyya", 2/193.

⁷⁶ Il s'agit de l'Ayatollah Sidi mouhammad housayn chiĥâbouddîn annajafî al-mar'achî, son surnom est aboûl ma'âlî. Un des plus grands jurisconsultes de l'école Imamite au vingtième siècle. Il est né en l'an 1315 de l'Hégire à Najaf. Leur Cheikh aghâ bazrak aTTahrânî dit de lui dans "mouSaffâl maqâl" (p.196) : "... C'est le contemporain très méritant, expert dans la connaissance des narrateurs, des généalogies, de l'Histoire, de la biographie des oulémas, leur rang, la source de leur savoir à travers leurs enseignants et les autorisations à enseigner qui leur furent délivrées".

(d'Allah) et de la Tradition (sounna), ils ont contrarié les sentences instinctives et logiques, se rattachant au dogme de l'Unité de l'existence ou plutôt, de l'existant. Ils se sont fixés un certain dessein dans l'adoration et se sont adonnés avec constance à des litanies remplies d'irréligion et de nullités..."⁷⁷.

- **mouhammad ibn Tâhir ibn mouhammad ibn housayn ach-chayrâzi annajafi al-qoummi** qui juge de la mécréance et de l'hypocrisie des Soufis.

Certes, mouhammad ibn Tâhir ach-chayrâzi (mort en 1098 de l'Hégire) est compté parmi les plus grands détracteurs du Soufisme et de ses adeptes. Le docteur mouhsin jihânakîrî, professeur de philosophie à l'université de Téhéran, dit de lui dans son livre intitulé "mouhiddîn ibn 'arabî" : "... Il était bien informé des croyances et des avis des adeptes de la confrérie, parmi lesquels leur foi en l'Unité de l'existence. Il s'y est alors opposé, l'a critiqué et rejeté au constat de son incompatibilité avec les doctrines du Détenteur de la Loi Révélée. (Il s'est surtout opposé) aux opinions d'ibn 'arabî. Il a encore donné une réponse amère à beaucoup des principes Soufis, surtout celui de l'Unité de l'existence et ses embranchements, jugeant de la mécréance de ceux qui le prônent. Plus encore, il a considéré que leur mécréance est plus probante que celle des Juifs et des Chrétiens"⁷⁸.

Le modèle (Chiite) **ach-chayrâzi** affirme que la mécréance des Soufis est plus évidente que celle des Juifs et des Chrétiens.

Il dit : "La mécréance des adeptes de cette école méprisable, même s'ils se présentent dans une parure islamique et se dissimulent dans un vêtement d'hypocrisie, est plus évidente pour les gens dotés de clairvoyance que la mécréance des Juifs et des Chrétiens, car ils renient la différence et le

⁷⁷ Voir : "ihqâqoul haqq", 1/183-185.

⁷⁸ Voir : "mouhiddîn ibn 'arabî" du docteur mouhsin jihânakîrî, traduit en arabe par 'abdourrahmân ibnoul 'alawî, p.546-547.

partage entre le Créateur et la créature qui relève pourtant des évidences et des points indéniables de toutes les religions...⁷⁹.

ach-chayrâzî a repris un à un les propos infidèles d'ibn 'arabî pour les réfuter, puis il conclut en disant : "Il existe une preuve éclatante de la mécréance de mouhîddîn (ibn 'arabî) dans chacun de ces (dogmes et paroles) d'irréligion. Celui qui ne considère pas l'auteur de ces paroles d'irréligion comme un mécréant est aussi un mécréant, privé de religiosité et banni du cercle de la certitude !"⁸⁰.

Le docteur jihânakîrî ajoute : "... En conclusion, ce Cheikh de l'Islam (c.à.d. ach-chayrâzî) était parmi les plus sévères critiques d'ibn 'arabî dans le monde Chiite; Il l'a fustigé sans retenue et l'a blâmé de manière explicite, parfois même sans une étude complète. Il l'a qualifié d'égaré, égarant, grand menteur, calomniateur et idiot, plus mécréant que yazîd et sans aucune religion. Il a aussi rejeté les autres principes de base du Soufisme en dehors de l'Unité de l'existence, considérant qu'ils s'opposent aux fondements de la religion et de l'école confessionnelle (Chiite)"⁸¹.

- Le vérificateur **mouhsin baydârfir** juge de la mécréance et de l'hypocrisie pour quiconque se réclame du Soufisme.

Le vérificateur du livre "Le savoir certain sur les fondements de la religion" ('ilmoul yaqîn fî ouSoûliddîn) ne diverge pas avec ses prédécesseurs parmi les Cheikhs Imamites. Il a explicitement déclaré que la seule affiliation au Soufisme équivaut à l'affiliation à la mécréance et à l'hypocrisie. Il dit :

"Affilier quelqu'un au Soufisme revient à dire qu'il est affilié à la mécréance, l'athéisme et l'hypocrisie. Pour ce, l'ensemble des oulémas de renom à cette époque ont commencé à produire des livres faisant la

⁷⁹ Voir : "touhfatoul akhbâr" de ach-chayrâzî, p.58.

⁸⁰ Voir : "touhfatoul akhbâr" de ach-chayrâzî, p.165-166.

⁸¹ Voir : "mouhîddîn ibn 'arabî" du docteur mouhsin jihânakîrî, p.547-548.

réplique au Soufisme et ses adeptes, au point de juger de leur mécréance et de leur apostasie...⁸².

- Le Cheikh enturbanné Libanais contemporain, **mouhammad jamîl hamoûd al'âmîlî**, qui expose la position des Imamites vis-à-vis des Soufis.

Une question lui fut posée sur son site à propos de la philosophie et de la connaissance mystique ('irfân) et il répondit :

"En Son Nom, Lui le Très Haut.

La philosophie et la connaissance islamique sont deux catégories du Soufisme et le Soufisme relève des hérésies des opposants⁸³. Nos imams -à eux la paix- ont adopté une attitude réprobatrice vis-à-vis du Soufisme et de la philosophie, et ce en raison du danger incarné par la prétention à cette connaissance ou au Soufisme et à la philosophie qui sont tous deux des voies facilitant la revendication de parvenir jusqu'à Allah le Très Haut, d'atteindre par leur biais les états d'âmes les plus contrefaits qui soient, aussi bien pour l'homme érudit que pour l'ignorant, pour l'intelligent comme pour l'imbécile, sans pour le confirmer qu'aucune preuve ne soit requise.

Il en est ainsi car la prétention au dévoilement (mystique), au témoignage (chouhoûd) et au savoir provenant d'Allah résolvent les plus grands problèmes et favorisent (l'explication) de toute difficulté à quiconque y prétend. Cette voie est donc aisée et permet aux débauchés et aux paresseux d'acquérir tout ce qu'ils désirent, sans aucune fatigue ou éreintement, sans veiller tard et sans déployer des efforts intellectuels pour la recherche, pour l'étude durant des dizaines d'années jusqu'à connaître les règles et sentences prescrites par Allah, ainsi que les réalités de la religion, les significations des versets du Livre et des narrations (Prophétiques).

⁸² Voir : Le commentaire du livre 'ilmoul yaqîn fî ouSoûliddîn de al-fayD al-kâchânî, vérifié par mouhsin baydâfir (1/37).

⁸³ Les Chiites Imamites désignent les Sunnites par le terme d'opposants.

Il (c.à.d. le Soufisme) ouvre la porte pour ceux qui l'arpentent à prétendre être les plus sages et les plus érudits, sans qu'aucun n'ait le droit de réclamer une évidence, car le dévoilement (mystique) est le Bâton de Moïse, le Sceau de Salomon et la Monture (bourâq) du Maître des Messagers...

La prétention à la connaissance et au mysticisme ouvrent ainsi la voie à la suffisance, croyant pouvoir se passer de l'Infaillible et ce, en considérant que cette affirmation du Cheikh Soufi et du Connaisseur qu'ils obtiennent les connaissances au moyen du dévoilement entraîne un partenariat avec l'Infaillible dans les sciences inspirées, ce qui conduit inévitablement à se passer de lui et à se tourner vers le Cheikh Connaisseur qui accompagne son disciple sur le sentier du dévoilement mystique et du témoignage...

Cette terminologie même de connaissance ('irfân) est innovée, produite par les oulémas Soufis comme ibn 'arabî, aboû yazîd al-basTâmî et leurs semblables, en échange de la terminologie de Soufisme, car ils savaient que les Chiites ne leur emboîteraient pas le pas, soucieux d'appliquer les directives de leurs imams -à eux la paix-, ceux-là qui leur ont interdit de fréquenter les Soufis et d'arpenter leur voie... A cela s'ajoute le fait que certains prétendus érudits soient leurrés par le tracé Soufi de sorte qu'ils trompent (à leur tour) les faibles étudiants en sciences religieuses dans les cercles d'études d'Iran en particulier, entraînant la formation d'un groupe conséquent de gens qui font la promotion de cette voie Soufie et qui y invitent...⁸⁴.

⁸⁴ Voir la fatwa dans son intégralité sur le lien du "markaz al'itra aTTâhira" (www.alettra.org).

Il n'est permis de se nommer Soufi qu'en cas de dissimulation de la foi Chiïte (taqiyya)⁸⁵.

⁸⁵ Dans sa portée linguistique, le vocable de "taqiyya" signifie la précaution. On dit : "tawaaqaytou" si je suis sur mes gardes et que je reste en alerte contre une chose.

Dans l'entendement des Chiïtes, la "taqiyya" a le sens de : Laisser paraître le contraire de ce qu'on dissimule.

La "taqiyya" que l'on peut qualifier de légitime (char'iyya) ne concerne que les questions juridico-religieuses désignées comme secondaires et non pas les fondements. Il n'y a alors pas de mal si le musulman les délaisse.

Quant à la "taqiyya" Chiïte, elle concerne les fondements de la religion et relève même des nécessités de la doctrine, de sorte que celui qui n'use pas du principe de dissimulation soit privé de religion et de foi !?!

ja'far aSSâdiq aurait dit (comme ils se l'imaginent) : *"Les neuf dixièmes de la religion résident dans la dissimulation; Pas de religion pour celui qui n'adopte pas le principe de dissimulation"* (Voir : "ouSoûl al-kâfi" d'al-koulaynî, 2/217).

Ils attribuent encore cette parole à aSSâdiq : *"La dissimulation est ma religion ainsi que celle de mes aïeux; Pas de foi pour celui qui ne dissimule pas !"* (Voir : "ouSoûl al-kâfi" d'al-koulaynî, Chapitre sur la dissimulation, 2/217-219).

Toujours d'après aSSâdiq : *"Si je disais que celui qui délaisse la dissimulation est comparable au délaiseur de la prière, je serai véridique !"* (Voir : "man lâ yahDourouhoul faqîh" d'ibn bâbawayhi, 2/80).

La "taqiyya Chiïte" est encore un devoir incontournable et non pas un choix que l'on peut délaissé, et pas de différence à faire dans son usage entre la contrainte et la nécessité.

Un de leurs imams, ibn bâbawayhi dit : *"La dissimulation est obligatoire. Il n'est pas licite de s'en passer jusqu'à la sortie du dernier imam (al-qâim). Celui qui l'abandonne avant sa sortie est certes sorti de la religion d'Allah le Très Haut et de la religion Imamite; Il aura fait opposition à Allah, à Son Messager et aux imams !"* (Voir : "al-i'tiqadât", p.114-115).

Elle demeure un devoir impérieux en toute circonstance, sans exception et sans différence à faire entre un état de faiblesse et une position de force. Ils transmettent de aSSâdiq qu'il aurait dit : *"Celui qui n'en fait pas son habitude face à celui qu'il ne craint pourtant pas afin qu'elle soit (une attitude) naturelle*

Malgré tous ces propos calomnieux (d'excommunication, d'accusation d'innovation et de perversité) que les Chiites Imamites lancent contre les Soufis et même du seul fait qu'on use de l'appellation de Soufi ou qu'on s'affilie à ce courant, alors, ils autorisent pourtant aux Chiites de se nommer ainsi seulement en cas de dissimulation (taqiyya) !?!

face à celui qu'il redoute, alors, il n'est pas des nôtres !" (Voir : "wasâil ach-chî'a", 11/466).

Aussi, la "taqiyya Chiite" est employée spécifiquement en présence des Sunnites. al-hour al'âmîlî a ouvert un chapitre intitulé : *"Chapitre du devoir de côtoyer la masse (c.à.d. les Sunnites) en usant du principe de dissimulation"* (Voir : "wasâil ach-chî'a", 11/470).

Ils ont prêté à aboû 'abdillaḥ cette parole : *"Celui qui prie avec eux (c.à.d. les Sunnites) au premier rang, c'est comme s'il priait au premier rang en compagnie du Messager d'Allah"* (Voir : "bihâroul anwâr", chapitre de la dissimulation, 75/421).

La dissimulation est donc un principe intrinsèque pour le Chiite responsable devant les injonctions révélées, tel que cela ressort de leurs discours et de leurs agissements; Pour ce, nous trouvons qu'ils sont de tous les gens les plus grands menteurs à toute époque. En effet, ils adoptent le mensonge pour principe religieux afin de renforcer leur religion. Ils croient fermement que le Chiisme ne gagne en force que s'il est dissimulé. aboû 'abdillaḥ aurait dit (selon leurs prétentions) : *"Vous êtes sur une religion qui, si elle est cachée par une personne, alors Allah la renforce et si elle est divulguée, Allah l'humilie et la rabaisse"* (Voir : "ouSoûl al-kâfî", 1/222).

En résumé, la dissimulation prescrite (par la révélation) diffère totalement de la dissimulation Chiite. La première concerne des cas d'exception spécifiés comme la contrainte. Aussi, on l'emploie contre les mécréants et non pas les croyants. Elle ne relève pas des fondements de la religion de telle sorte qu'on mécroirait ou qu'on sortirait de la religion en la délaissant. La dissimulation Chiite est tout le contraire !

Pour plus d'informations sur la "taqiyya" chez les Chiites Imamites, voir le livre "ouSoûl mazḥab ach-chî'a" du docteur nâSir al-qaffârî (2/805) et le regroupement des œuvres du Cheikh mouhammad mâlallaḥ al-khâlidî et celles du Cheikh ihsân ilâḥî Zahîr; Enfin, voir sur l'internet un article exhaustif du docteur bâsim 'âmir intitulé : *"la différence entre la dissimulation légitime et la dissimulation Chiite"*.

Dans le livre "hadîqa ach-chî'a" de arriDâ, il dit : "Ne se nomme Soufi qu'une personne trompée, égarée ou idiote; Mais s'il se nomme ainsi par souci de dissimuler (son Chiisme), alors, il n'a pas de péché"⁸⁶.

Selon une autre voie de transmission, il ajouta : "Celui qui se fait appeler Soufi par principe de dissimulation n'a pas de péché"⁸⁷.

al-ardabîlî dit : "Sa marque distinctive est qu'il se contente du nom (de Soufi) sans rien avancer de leurs doctrines infondées"⁸⁸.

al-hour al'âmilî dit en commentant cette version : "Je dis : Dans cet ajout, il y a l'interdiction appuyée de se nommer ainsi et la déclaration explicite de la nullité de certaines de leurs doctrines, voir même de toutes, car (infondées) est le qualificatif des doctrines. S'il s'agissait de spécifier, c'est donc la première éventualité qui l'emporte (c.à.d. certaines doctrines au détriment des autres) et s'il voulait seulement éclaircir ce point, c'est la seconde éventualité (qu'on retiendra). Il est bien connu que le principe de dissimulation n'impose pas de s'accorder avec la croyance que l'opposant ne peut découvrir et aussi que la dissimulation par choix et sans nécessité est strictement interdite; Plus encore, il est illicite d'en ajouter une part au strict nécessaire. Ça explique pourquoi il n'a pas parlé des œuvres car l'absolue nécessité peut appeler à la dissimulation (du Chiisme) en les réalisant en apparence"⁸⁹.

⁸⁶ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.251.

⁸⁷ Voir : "hadîqa ach-chî'a", p.251.

⁸⁸ Voir le livre : "hadîqa ach-chî'a" de al-ardabîlî, p.251.

⁸⁹ Voir : "arrisâla al-ithnâ 'achariyya fîradd 'alâ Soufiyya", p.31.

Conclusion

Cher frère lecteur, la réelle position des Chiïtes Imamites vis-à-vis du Soufisme t'est certainement apparue à travers l'exposé des paroles tenues par leurs imams infallibles et le restant de leurs modèles, de leurs oulémas qu'ils soient contemporains ou pas.

Ainsi, au regard des Chiïtes, les Soufis sont plus mécréants que les Juifs et les Chrétiens...

Ils sont les Mazdéens (adorateurs du feu) de cette communauté...

Ils sont au nombre des hôtes de l'Enfer...

Ils constituent un groupe honni et maudit...

Le nom de Soufisme fut d'abord employé par un collectif de sages déviés de la vérité...

Ensuite, il devint le nom d'un groupe d'hérétiques et d'ennemis de la famille de Mohammed...

Voilà ce qui constitue le Soufisme selon l'analyse Chiïte et telle est sa sentence !

Allons-nous donc nous laisser tromper après ce jour par les jolis slogans Chiïtes invitant à l'unité ? Allons-nous croire à leur prétention d'aimer un seul groupe Sunnite, qu'il s'agisse de Soufis ou d'autres ?

La dissimulation de ces gens ne prendra plus avec nous après ce jour et leur discours mielleux ne passera plus ! Nous ne resterons plus dans la posture de ceux qui ont signé une trêve tant qu'ils n'auront pas désavoué leurs doctrines et ce, jusqu'à ce qu'ils croient à la doctrine prônée par le

Coran et l'éminente Tradition, rejetant ainsi les dogmes des idolâtres égarés.

Tout individu intelligent aura saisi que les Chiites contemporains sont les suiveurs dévoués de leurs prédécesseurs. Il sont pareils et il n'y a aucune différence à faire entre les Chiites d'antan et les néo-Chiites, sauf dans la proportion d'application du principe de dissimulation (de leur foi) !

Qu'Allah prie sur notre Prophète Mohammed, qu'Il le salue et le bénisse, ainsi que sa Famille et l'ensemble de ses Compagnons.

Des ouvrages de référence que nous conseillons (aux arabisants) pour la réfutation du Chiïsme.

- Les Fatwa du Cheikh de l'Islam, ibn taymiyya.
- "minhâj assounna" (**La méthodologie dans la conduite Prophétique**) d'ibn taymiyya.
- "al-milal wannihal" (**Les religions et écoles de confessions**) de ach-chahristânî.
- "al-farq baynal firaq" (**La différence entre les sectes**) d'al-baghdâdî.
- "maqâlâtoul islâmiyyîn" (**Les opinions des gens affiliés à l'Islam**) d'al-ach'arî.

Parmi les ouvrages contemporains :

- Tous les écrits du Cheikh ihsân ilâhî Zahîr.
- "masâlatou taqrîb" (**La question du rapprochement**) du docteur nâSir al-qaffârî.
- "ouSoûl mazhab ach-chî'a al-imâmiyya al-ithnay 'achariyya" (**Fondements de l'école Chiite Imamite Duodécimaine – Exposé et critique**) du docteur nâSir al-qaffârî.
- Toutes les œuvres du Cheikh mouhammad mâlallah.
- "bazloul majhoûd fî mouchâbahati râfiDa lil yahouûd" (**L'effort déployé pour (traiter) de la ressemblance entre les extrémistes Chiites et les Juifs**) par 'abdoullah al-jamîlî.
- "hattâ lâ nankhadi'a" (**Afin qu'on ne se laisse pas duper**) par 'abdoullah al-maoSoûlî.
- "ach-chî'a al-imâmiyya al-ithnâ 'achariyya wa takfîrouhoum li'oumoûmil mouslimîn" (**Les Chiites Imamites Duodécimains et leur excommunication de l'ensemble des musulmans**) par 'abdoullah assalafî.

- "man qatalal housayn" (**Qui a tué al-housayn ?**) de 'abdoullah ibn 'abdil 'azîz.
- "al-bourhân fî tabriâti abî hourayra minal bouhtân" (**L'évidence ou la disculpation d'aboû hourayra de toute accusation**) de 'abdoullah annâSir.
- "al-intiSâr liSSahbi wal âl" (**Le secours porté aux Compagnons et à la Famille du Prophète**) du docteur ibrâhîm arrouhaylî.
- "kachfoul jânî mouhammad attidjânî" (**Dévoilement du criminel mouhammad attidjânî**) du Cheikh 'outhmân al-khamîs.
- "bal Dalalta fî radd abâTil attidjânî" ("**Tu t'es plutôt égaré**", la réfutation des nullités avancées par attidjânî) du Cheikh khâlid al'asqalânî.
- "ma'al ithnay 'achariyya fil ouSoûl wal fourou'î" (**Avec les Duodécimains dans les fondements et les extensions**) du docteur 'alî assâloûs.
- "tabdîd aZZalâm wa tanbîhou niyyâm 'alâ khaTari tachayyou' 'alâl mouslimîn wal islâm" (**Dissiper les ténèbres et interpeller les endormis sur le danger du Chiisme pour les musulmans et l'Islam**) du Cheikh soulaymân al-jabhân.

Ainsi que bien d'autres livres, cette liste n'étant pas exhaustive !

Sites internet importants que nous recommandons pour la réplique aux Chiïtes Duodécimains.

<http://www.dd-sunnah.net>

<http://www.fnoor.com>

<http://www.albhran.com>

<http://www.wylsh.com>

<http://www.khomainy.com>

<http://dhr12.com>

<http://www.albainah.net>

<http://www.ansar.org>

<http://www.almanhaj.com>

<http://www.isl.org.uk>

<http://www.al-mhdi.com>

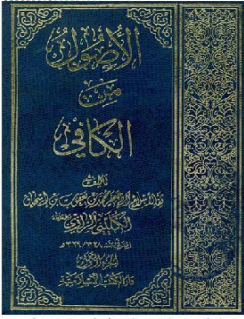
Copies de documents Chiïtes originaux

في دين الشيعة القرآن لم يجمعه إلا الأئمة

ج ١

كتاب الحجّة

٢٢٨-



كتاب / الأصول من الكليات جزء ١ تأليف: أحمد بن مطرب الكوفي
طبعة الثانية ١٣٨٥ هـ

فقلت كما كان يقول في سجوده ، ثم أندفع فيه بالسريانية ولا جائلقياً أفصح لهجة منه به (٢) ثم فسره لنا بالعربية ، فقال «أترك معذبي وقد أظمت لك هواجري (٣) ، أترك معذبي وجهي ، أترك معذبي وقد اجتنبت لك المعاصي ، أترك معذبي قال : فأوحى الله إليه أن ارفع رأسك فأنني غير معذبي لا أعذبك ثم عذبتني ماذا ؟ ألسنت عبدك وأنت ربي؟ [قال] رأسك ، فأنني غير معذبك ، إنني إذا وعدت وعداً وفيت

﴿ باب ﴾

﴿ انه لم يجمع القرآن كله الا الائمة عليهم السلام وانهم ﴾

﴿ يعلمون علمه كله ﴾

١- محمد بن يحيى ، عن أحمد بن محمد ، عن ابن محبوب ، عن عمرو بن أبي المقدام

عن جابر قال : سمعت أبا جعفر عليه السلام يقول : ما ادعى أحد من الناس أنه جمع القرآن كله كما أنزل إلا كذاب ، وما جمعه وحفظه كما نزله الله تعالى إلا علي بن أبي طالب عليه السلام والأئمة من بعده عليهم السلام .

٢- محمد بن الحسين ، عن محمد بن الحسن ، عن محمد بن سنان ، عن عماد بن مروان

عن المنخل (٤) ، عن جابر ، عن أبي جعفر عليه السلام أنه قال : ما يستطيع أحد أن يدعي أن عنده جميع القرآن كله ظاهره وباطنه غير الأوصياء (٥) .

(١) اندفع فيه أى شرع ﴿ فلا والله ﴾ فى بعض النسخ [فواهل] .

(٢) القس بالفتح رئيس النضارى فى العلم كاقسيس . والجائلق يكون فوقه و يطلق على

قاضيهم . (فى) .

(٣) المهاجرة : نصف النهار حين يستكن الناس فى بيوتهم كأنهم قد تهاجروا شدة الحر . (فى)

(٤) المنخل بضم اليم وفتح النون وتشديد المعجمة المفتوحة وربما يقره منخل بسكون النون

وتخفيف الصاد . (آت)

(٥) قوله عليه السلام ﴿ ان عنده القرآن كله الخ ﴾ الجملة وإن كانت ظاهرة فى لفظ القرآن

و مشرة بوقوع التحريف فيه لكن تبيدها بقوله : ظاهره و باطنه يفيد أن المراد هو العلم بجميع

القرآن من حيث معانيه الظاهرة على الفهم المادى و معانيه المستبطنة على الفهم المادى وكذا قوله

فى الرواية السابقة : ﴿ وما جمعه وحفظه الخ ﴾ حيث قيد الجمع بالحفظ فانهم (الطباطبائي) .

L'accusation de mécréance contre abou bakr, 'oumar et ceux qui les aiment

تكفير أبي بكر وعمر وتكفير من يحبهما

ج ٦٩ - ١٠١ - باب كفر المخالفين والنصاب - ١٣٧-

الإمام معمر، قال: فأين شيعتك؟ فقرأ أبو الحسن عليه السلام «لم يكن الذين كفروا من أهل الكتاب والمشركين منفكين حتى تأتيهم البينة» (١) قال: فقال له: فنحن كفار؟ قال: لا، ولكن كما قال الله: «الذين بدلوا نعمة الله كفراً وأحلوا قومهم دار البوار» (٢) فغضب عند ذلك وغلظ عليه (٣).

٢٣- خصص: عمرو بن ثابت قال: سألت أبا جعفر عليه السلام عن قول الله: «و من الناس من يتخذ من دون الله أنداداً يحبونهم كحب الله» (٤) قال: فقال: هم والله أولياء فلان و فلان و فلان اتخذوهم أئمة دون الامام الذي جعله الله للناس إماماً فذلك قول الله: «و لو يرى الذين ظلموا إذ يرون العذاب أن القوة لله جميعاً وأن الله شديد العذاب» إذ تبرأ الذين اتبعوا من الذين اتبعوا و رأوا العذاب و تقطعت بهم الأسباب و قال الذين اتبعوا لو أن لنا كرة فنتبرأ منهم كما تبرأوا منا كذلك يريهم الله أعمالهم حسرات عليهم و ما هم بخارجين من النار» (٥) ثم قال أبو جعفر عليه السلام: هم والله يا جابر أئمة الظلمة وأشياعهم (٦).

٢٤- خصص: قال الصادق عليه السلام: إن الله تبارك و تعالی جعلنا حججه على خلقه، و أمناءه على علمه، فمن جحدنا كان بمنزلة إبليس في تعنته على الله، حين أمره بالسجود لأدم، و من عرفنا و اتبعنا كان بمنزلة الملائكة الذين أمرهم الله بالسجود لأدم فأطاعوه (٧).

٢٥ - تقريب المعارف لأبي الصلاح الحلبي: عن أبي علي الخراساني عن مولى علي بن الحسين عليهما السلام قال: كنت معه عليه السلام في بعض خلواته فقلت: إن لي عليك حقاً ألا تخبرني عن هذين الرجلين: عن أبي بكر و عمر؟

- (١) البينة: ١.
- (٢) إبراهيم: ٢٨.
- (٣) الاختصاص: ٢٦٢ ومثله في المياشي ج ٢ ص ٢٩.
- (٤) البقرة: ١٦٠.
- (٥) البقرة: ١٦١ - ١٦٣.
- (٦) (٧ - ٦) الاختصاص: ٣٣٤.

* فلان و فلان و فلان، يقصد أبي بكر و عمر و عثمان رضي الله عنهم

L'accusation de mécréance contre aboû bakr, 'oumar et ceux qui les aiment

تكفير أبي بكر وعمر وتكفير من يحبهما

ج ٦٩

كتاب الايمان والكفر - مساوي الاخلاق

-١٣٨-

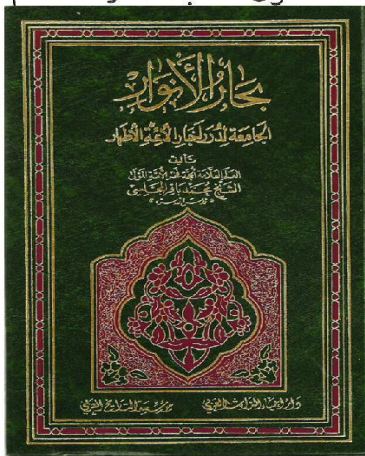
فقال: كافران كافر من أحبهما .

وعن أبي حمزة الثمالي أنه سئل علي بن الحسين عليهما السلام عنهما فقال: كافران كافر من تولاهما .

قال : و تناصر الخبر عن علي بن الحسين و محمد بن علي و جعفر بن محمد عليهم السلام من طرق مختلفة أنهم قالوا : ثلاثة لا ينظر الله إليهم يوم القيامة و لا يزكّيهم و لهم عذاب أليم : من زعم أنه إمام و ليس بإمام ، و من جحد إمامة إمام من الله ، و من زعم أن لهما في الاسلام نصيباً و من طرق آخر أن للأولين و من آخر للأعرابيين في الاسلام نصيباً ثم قال رحمه الله : إلى غير ذلك من الروايات عمّن ذكرناه و عن أبناءهم عليهم السلام مقترناً بالمعلوم من دينهم ، لكل متأمل حالهم أنهم يرون في المتقدمين على أمير المؤمنين عليه السلام و من دان بدينهم أنهم كفار ، و ذلك كافٍ عن إيراد رواية ، و أورد أخباراً آخر أوردناها في كتاب الفتن .

٢٦- نهج : قام إلى أمير المؤمنين عليه السلام رجل فقال: أخبرنا عن الفتنة و هل

سألت عنها رسول الله صلى الله عليه وآله ؟ فقال عليه السلام : لما أنزل الله سبحانه قوله : «الم أحسب الناس أن يتركوا أن يقولوا آمناً وهم تنزل بنا و رسول الله صلى الله عليه وآله بين أظهرنا ، فقلت التي أخبرك الله بها ؟ فقال : يا علي إن أمة رسول الله صلى الله عليه وآله أو ليس قد قلت لي يوم أحد و حيزت عني الشهادة فشق ذلك علي فقلت فقال لي : إن ذلك لكذلك ، فكيف صبرك إذ من مواطن الصبر ولكن من مواطن البشري وال وقال : يا علي إن القوم سيفتنون بأه و يتمنون رحمته ، و يأمنون سطوته و يستحلون الساهية ، فيستحلون الخمر بالبيذ ، و السحت



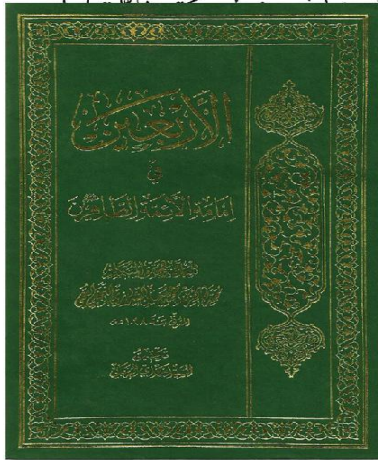
(١) المنكبوت : ١٢ .

Leur excommunication de 'àtcha, fille d'aboû bakr, qu'Allah soit satisfait d'elle

تكفيرهم لأم المؤمنين عائشة بنت أبي بكر رضي الله عنهما

الدليل الأربعون ٦١٥

أرسل عبد الرحمن الى عثمان يعاتبه وقال لرسوله : قل له : لقد وليتكَ من أمر الناس وإن لي لأُموراً ما هي لك ، شهدت بدرأً وما شهدتها ، وشهدت بيعة الرضوان وما شهدتها ، ففرت يوم أحد وصبرت ، فقال عثمان لرسوله : قل له : أمّا يوم بدر فإن رسول الله ﷺ ردني الى ابنته لما بها من المرض ، وقد كنت خرجت للذي خرجت له ، ولقبنه عند منصرفي ، فيبشّرني بأجر مثل أجوركم ، وأعطاني سهماً مثل سهاكم .



وأما بيعة الرضوان ، فإنه ﷺ بعثني أستأذن في قتلي ، فأتيت قريظة فقتلت بايع المسلمين على الموت لما سمعه عني ، وصفق باحدى يديه على الأخرى ، وقال : يسأ أفضل أم يد رسول الله ﷺ .

وأما صبرك يوم أحد وفراري ، فلقد كان ذلك كتابه ، فعيرتني بذنب غفره الله لي ، ونسيت من يغفر (١) .

أقول : غيبة عثمان عن بدر وعن بيعة الرضوان وأما ادّعاءه في الاعتذار فلا يثبت عليه ولا شاهد .

الدليل الأربعون

[ما ورد في مثالب أعداء أهل البيت عليه السلام]

مما يدل على امامة أئمتنا الاثني عشر ، أنّ عائشة كافرة مستحقّة للنار ، وهو مستلزم لحقيّة مذهبنا وحقيّة أئمتنا الاثني عشر ؛ لأنّ كلّ من قال بخلافة الثلاثة اعتقد ايمانها وتعظيمها وتكريمها ، وكلّ من قال بامامة الاثني عشر قال باستحقاقها

(١) شرح نهج البلاغة ١ : ١٩٦ .

Celui qui ne croit pas en l'imamat du Prince des croyants et des imams issus de sa descendance est un mécréant qui éternisera en Enfer

**مَنْ لَمْ يَعْتَقِدْ بِإِمَامَةِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ وَالْأَنْمَةِ مِنْ وَلَدِهِ
فَهُوَ كَافِرٌ مَخْلُودٌ فِي النَّارِ**

ج ٢٣

كتاب الامامة

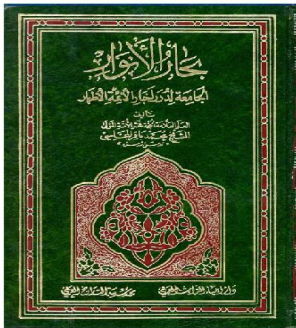
— ٣٩٠ —

عملوا الصالحات أولئك هم خير البرية « أنت وشيعتك ^(١) وموعدي وموعدكم الحوض إذا جئت الأمم تدعون غرّاً محجلين شباعاً مرويين ^(٢) .

١٠٠ - كنز : محمد بن العباس عن أحمد بن هودة عن إبراهيم بن إسحاق عن عبدالله بن حماد عن عمرو بن شمر عن أبي مخنف عن يعقوب بن ميثم أنه وجد في كتب أبيه أن علياً عليه السلام قال : سمعت رسول الله صلى الله عليه وآله يقول : « إن الذين آمنوا وعملوا الصالحات أولئك هم خير البرية » ثم التفت إلي فقال : هم أنت يا علي وشيعتك وميعادك وميعادهم الحوض تأتون غرّاً محجلين متوجحين ، قال يعقوب : فحدثت به أبا جعفر عليه السلام فقال : هكذا هو عندنا في كتاب علي عليه السلام ^(٣) .

تدنيب : اعلم أن إطلاق لفظ الشرك والكفر على من لم يعتقد إمامة أمير المؤمنين والأئمة من ولده عليه السلام وفضل عليهم غيرهم يدل على أنهم كفار مخلدون في النار ، وقد مر الكلام فيه في أبواب المعاد ، وسيأتي في أبواب الإيمان والكفر إنشاء الله تعالى .

قال الشيخ المفيد قدس الله روحه في كتاب المسائل : اتفقت الإمامية على أن من أنكر إمامة أحد من الأئمة وجد ما أوجبه الله تعالى له من فرض الطاعة فهو كافر ضال مستحق للخلود في النار .



وقال في موضع آخر : اتفقت الإمامية على وأن علي الإمام أن يستنبيه عند التمكّن بعد الدّين فإن تابوا من بدعهم وصاروا إلى الصّواب وإلا قتلهم من مات منهم على ذلك فهو من أهل النار ، وأجمعوا زعموا أن كثيراً من أهل البدع فساق ليسوا بكفار ولا يخرج بها عن الإسلام كالمرجئة من أصحاب ابن الموافقة لهم في الأصول وإن خالفوهم في صفات الام

(١) في المصدر ، هم أنت وشيعتك .

(٢) و (٣) كنز جامع الفوائد ٤٠٠ ، . والاية في سورة

أبيد/عبد بقدر المجلس
الطبعة الثالثة المصححة ١٤٠٣ هـ

كتاب / بحر الأثر جزء ٢٤
الناشر / دار إحياء التراث العربي

Leur permission donnée de maudire, de médire et d'excommunier les Sunnites

قولهم بجواز لعن وغيبة وتكفير أهل السنة

الروايات^(١) أنه أشد من ثلاثين أو سبعين زنية كلها بذات محرم .

حرمة الغيبة مشروطة بالايمان

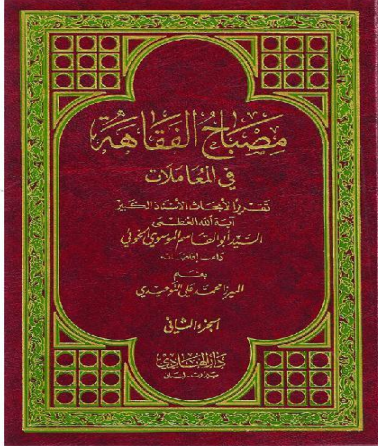
قوله : (ثم إن ظاهر الأخبار اختصاص حرمة الغيبة بالمؤمن) . أقول : المراد من المؤمن هنا من آمن بالله وبرسوله وبالمعاد وبالأئمة الاثني عشر (ع) : أولهم علي بن أبي طالب (ع) ، وآخرهم القائم الحجة المنتظر عجل الله فرجه ، وجعلنا من أعوانه وأنصاره ومن أنكر واحداً منهم جازت غيبته لوجوه :

الوجه الأول : أنه ثبت في الروايات^(٢) والأدعية والزيارات جواز لعن المخالفين ، ووجوب البراءة منهم ، وإكثار السب عليهم ، واتهامهم ، والوقية فيهم : أي غيبتهم لأنهم من أهل البدع والريب^(٣) .

بل لا شبهة في كفرهم ، لأن إنكار الولاية والأئمة حتى الواحد منهم ، والاعتقاد بخلافة غيرهم ، وبالعقائد الخرافية ، كالجبر ونحوه يوجب الكفر والزندقة ، وتدل عليه الأخبار^(٤) المتواترة الظاهرة في كفر منكر الولاية ، وكفر المعتقد بالعقائد المذكورة ، وما يشبهها من الضلالات .

ويدل عليه أيضاً قوله (ع) في الزيارة الجامعة : (ومن جحدكم كافر) .

وقوله (ع) فيها أيضاً : (ومن وحده قبل عنكم



(١) راجع الوسائل (ج ٢ ، ص ٥٩٧ ، باب ١) تحريم

(٢) راجع الوافي (ج ١ ، ص ٥٦) باب البدع والرأي ص ٣٨) باب البدع . والوسائل (ج ٢ ، ص ٥١٠ البدع من الأمر بالمعروف .

(٣) مورد البحث هنا عنوان المخالفين . ومن الواضح يرتبط بالأشخاص على ما ذكره الغزالي في إحياء لعن الروافض كتجويزه لعن اليهود والنصارى والاهل الأعم .

(٤) راجع الوسائل (ج ٣ ، ص ٤٥٧ ، باب ٦) جملة المرتد .

المقصود بالمخالفين، هم أهل السنة والجماعة ١١

Le Mahdi Chiite tue les Sunnites et s'allie aux Juifs et aux Chrétiens

مهدي الشيعة يقتل أهل السنة ويحالف اليهود والنصارى

- ٣٧٦ -

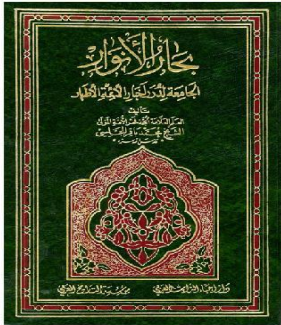
تاريخ الإمام الثاني عشر

ج ٥٢

مهران ، عن عبد الملك بن بشير ، عن عيثم بن سليمان ، عن معاوية بن عمّار ، عن أبي عبد الله عليه السلام قال : إذا تمنى أحدكم القائم فليتمنه في عاقبة فان الله بعث محمداً صلى الله عليه وآله رحمة ويبعث القائم نقمة .

١٧٧ - أقول : روي في كتاب مزار لبعض قدماء أصحابنا ، عن أبي بصير عن أبي عبد الله عليه السلام قال : قال لي : يا أبا محمد كأنني أرى نزول القائم عليه السلام في مسجد السهلة بأهله و عياله قلت : يكون منزله جعلت فداك ؟ قال : نعم ، كان فيه منزل إدريس ، وكان منزل إبراهيم خليل الرحمن ، وما بعث الله نبياً إلا وقد صلى فيه وفيه مسكن الخضر [والمقيم فيه كالمقيم في فسطاط رسول الله صلى الله عليه وآله و مامن مؤمن ولا مؤمنة إلا] و قلبه يحن إليه [(١)] .

قلت : جعلت فداك ؟ لا يزال القائم فيه أبداً ؟ قال : نعم ، قلت : فمن بعده ؟ قال : هكذا من بعده إلى انقضاء الخلق ، قلت : فما يكون من أهل النعمة عنده ؟ (٢) قال : يساطهم كما سالمهم رسول الله صلى الله عليه وآله ، ويؤدون الجزية عن يديهم وهم صاغرون قلت : فمن نصب لكم عداوة ؟ فقال : لا يا أبا محمد ما لمن خالفنا في دولتنا من نصيب إن الله قد أحل لنا دماءهم عند قيام قائمنا ، فالיום محرّم علينا وعليكم ذلك فلا يغرنكم أحد ، إذا قام قائمنا انتقم الله و لرسوله ولنا أجمعين .



كتاب / سنن الأئمة ج ٥٢
الناشر / دار إحياء التراث العربى
بإشراف / محمد باقر الخليلي
الطبعة الثالثة ١٤٠٣ هـ

١٧٨ - أقول : قدمضى بعض الأخبار في سيره عليه السلام و روى السيد علي بن عبد الحميد في كتاب الأنوار الم محمد الأيادي يرفعه إلى إسحاق بن عمّار قال : سألته وقتاً معلوماً ذكره في كتابه ، فقال : « فإني من المعلوم » (٣) قال : الوقت المعلوم يوم قيام القائم ، الكوفة وجاء إبليس حتى يجثو على ركبتيه ، فيقول : يا

(١) ما بين البلايتين كان ساقطاً من النسخة وستراء

(٢) أى كيف يسير فيهم ، وما الذى يحكم به فى هؤلاء

(٣) الحجر : ٣٨ ، ص : ٨١ .

Il n'est pas licite d'adorer (Allah) au moyen des quatre écoles Sunnites

لا يجوز التعبد بالمذاهب السنية الأربعة

يناسبه وما يجده مناسباً له من كل مذهب؟

ج : عليه أن تكون له حجة على ما يختاره فإذا كان مجتهداً يختار ما يتناسب مع اجتهاده، وإذا لم يكن مجتهداً فيجب أن يقلد من تقوم الحجة بتقليده. أما أن يختار من هنا ومن هناك فعليه أن يقدم حجته في ذلك، فلو سأله الله على أي أساس تم اختيارك لهذا المذهب أو ذاك؟ فلا بد أن يكون لديه الجواب الحاضر.

مذهب أهل البيت عليهم السلام :

س : هل يجوز التعبد في فروع الدين بالمذاهب السنية الأربعة وكذلك بقية المذاهب غير الشيعية ؟

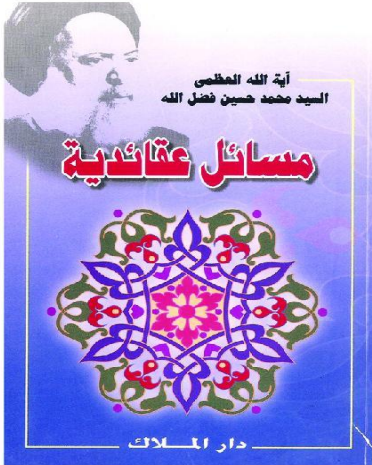
ج : لا يجوز التعبد بأي مذهب إسلامي غير مذهب أهل البيت عليهم السلام لأنه المذهب الذي قامت عليه الحجة القاطعة والله الموفق وهو حسبنا ونعم الوكيل .

تولي غير الموائي :

س : ما معنى حديث الرسول صلى الله عليه وآله وسلم «تولي غير موائيه فقد كفر بما أنزل الله»^(١) .
موائيه فعليه لعنة الله»^(٢) ؟

ج : هذا يعني الشخص الذي ينكر موائيه وأوصياءه وما إلى ذلك، فالمقصود بموائيه من

(١) الفقه : ج ٤ ، ب ٧ ، ج ٥٦٦٢ ، ص ٣٧٤ .
(٢) بحر الأنوار : ج ٢٦ ، ب ١ ، ج ٣٥ ، ص ٤٨٩ .



Les Soufis sont les Juifs de la communauté, plus égarés que les infidèles et ils sont destinés à l'Enfer

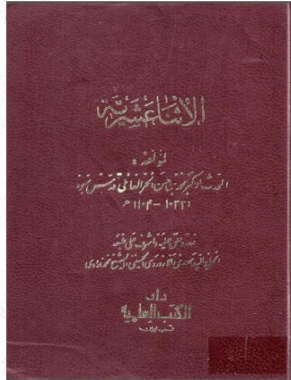
الصوفية يهود الأمة وأضل من الكفار وهم أهل النار الباب الثاني -٣٢-

الرشا وان خذلوا عبدوا الله على الربا لانهم قطاع طريق المؤمنين و الدعاة الى نحلة الملحدين فمن ادركهم فليحذرهم و ليصن دينه و ايمانه ثم قال: يا ابا هاشم بهذا حدثني ابي عن آبائه عن جعفر بن محمد عليهما السلام وهو من اسرارنا فاكتمه الا عن اهله (١) .

السابع مارواه شيخنا الاجل الافضل الشيخ بهاء الدين محمد العالمى قدس سره فى كتاب الكشكول قال قال النبى صلى الله عليه وآله لا تقوم الساعة على امتى حتى يخرج قوم من امتى اسمهم صوفية ليسوا منى وانهم يهود امتى يحلقون للذكر، ويرفعون اصواتهم بالذكر يظنون انهم على طريق الابرار بل هم اضل من الكفار وهم اهل النار لهم شهقة كشهقة الحمار وقولهم قول الابرار وعملهم عمل الفجار وهم منازعون للعلماء ليس لهم ايمان وهم معجبون باعمالهم ليس لهم من عملهم الا التعب

أقول : هذا فى معناه كامثاله صريح مشتمل على غاية المبالغة فى الرد عليهم والنص على فساد اعتقادهم وبطلان مذهبهم والحكم فان الجار متعلق بيخرج والالتناقض الحديث. على ا عليهم بما حكم يدل على كونهم من الفرق الهالكة لو المذكور .

الثامن مارواه الشيخ الجليل رئيس الطائفة المجالس والاحبار ورواه الشيخ الجليل الزاهد النبيل ورام بن طويل يتضمن وصية النبى ﷺ لابي ذر رضى الله عنه آخر الزمان قوم يلبسون الصوف فى صيغهم وشتائمهم يرون الفضل لهم بذلك على



(١) الحديث : ص ٥٦٢ .

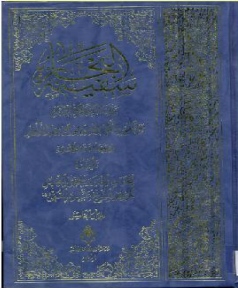
Les Soufis ne sont que des Chrétiens et des Mazdéens, alliés des Diables qui ne sont suivis que par des ignares

الصوفية إنهم إلا نصارى ومجوس وحلفاء الشياطين ولا يتبعهم إلا السفهاء

١٩٩ باب الصاد بعده الواو ج/٥

نحلة الملحدين ، فمن أدركهم فليحذرهم وليصن دينه وإيمانه ، ثم قال : يا أبا هاشم ، هذا ما حدّثني أبي عن آبائه عن جعفر بن محمد عليه السلام وهو من أسرارنا فاكتمه إلا عن أهله .

٥ - عنه ^(١) أيضاً بسنده عن محمد بن الحسين بن أبي الخطاب قال : كنت مع ^(٢) الهادي علي بن محمد عليه السلام في مسجد النبي صلى الله عليه وآله ، فأتاه جماعة من أصحابه منهم أبو هاشم الجعفري عليه السلام وكان رجلاً بليغاً وكانت له منزلة عظيمة عنده عليه السلام ، ثم دخل المسجد جماعة من الصوفية وجلسوا في جانب مستديراً ^(٣) وأخذوا بالتهليل فقال عليه السلام : لا تلتفتوا إلى هؤلاء الخدّاعين فإنهم حلفاء الشياطين ومخربوا قواعد الدين ، يتزهدون لراحة الأجسام ويتهجّدون لتصيد الأنعام ، يتجوّعون عمراً حتى يدَيخوا ^(٤) للايكاف حمراً ، لا يهللون إلا لغرور الناس ولا يقلّون الغذاء إلا لملا العساس واختلاس قلب الدّفناس ^(٥) ، يتكلّمون الناس باملاّتهم في الحبّ ويطرحونهم بأداليهم ^(٦) في الحبّ ، أو رادهم الرقص والتصدية وأذكارهم الترتّم والتغنية ، فلا يتبعهم إلا السفهاء ولا يعتقد بهم إلا الحمقاء ، فمن ذهب إلى زيارة أحدٍ منهم حيّاً أو ميتاً فكأنما ذهب إلى زيارة الشيطان وعبدة الأوثان ، ومن أعان أحداً منهم فكأنما أعان يزيد ومعاوية وأبا سفيان ، فقال له رجلٌ من أصحابه عليه السلام : وإن كان معترفاً بحقّكم ؟ قال : فنظر إليه شبه المغضب وقال : دع ذا عنك ، من اعترف بحقّنا لم يذهب في عقوقنا ، أما تدري أنّهم أخسّ طوائف الصوفيّة والصوفيّة كلّهم من مخالفينا وطرقتهم مغايرة لطرقتنا وإنهم إلا نصارى ومجوس



(١) أي السيد المرتضى الرازي .

(٢) عند (خ ل) .

(٣) مستديرين (خ ل) .

(٤) دَيخها : أي أذها وفهرها .

(٥) الدّفناس بالكسر : أي الغبي والأحمق .

(٦) بأدالّتهم (خ ل) .

Les Soufis sont ennemis des proches parents (du Prophète); La réplique qui leur est adressée est comme le Djihad mené aux côtés du Prophète

الصوفية أعداء أهل البيت والإنكار عليهم كالجihad مع النبي صلى الله عليه وسلم

ج/ ٥

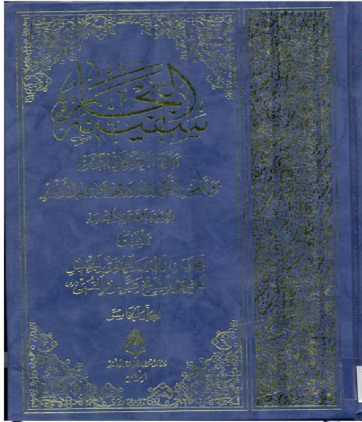
باب الصاد بعده الواو

١٩٨

٢- عن البرنظي أنه قال: قال رجل من أصحابنا للصادق جعفر بن محمد عليه السلام: قد

ظهر في هذا الزمان قوم يقال لهم الصوفية فما تقول فيهم؟ قال عليه السلام: أنهم أعداؤنا فمن مال اليهم فهو منهم ويحشر معهم، وسيكون أقوام يدعون حبتنا ويميلون اليهم ويتشبهون بهم ويلقبون أنفسهم بلقبهم ويأولون أقوالهم، ألا فمن مال اليهم فليس منا وأنا منه براء، ومن أنكرهم ورد عليهم كان كمن جاهد الكفار بين يدي رسول الله صلى الله عليه وآله وسلم.

٣- عن قرب الاسناد^(١) للشيخ الأقدم علي بن بابويه القمي عن سعد بن عبد الله عن محمد بن عبد الجبار عن أبي محمد الحسن العسكري عليه السلام أنه قال: سُئل أبو عبد الله، يعني جعفر الصادق عليه السلام، عن حال أبي هاشم الكوفي فقال عليه السلام: أنه كان فاسد العقيدة جداً وهو الذي ابتدع مذهباً يُقال له التصوف وجعله مفرزاً لعقيدته الخبيثة، ورواه بسند آخر عنه عليه السلام وفيه: وجعله مفرزاً لنفسه الخبيثة وأكثر الملاحدة وجنة لعقائدهم الباطلة.



٤- عن السيد المرتضى الرازي بسنده لأبي هاشم الجعفري: يا أبا هاشم سيأتي مستبشرة وقلوبهم مظلمة منكدرة، السنة بينهم محقر والفاسق بينهم موقر، أمراؤهم سائرون، أغنياؤهم يسرقون^(٢) زاد الفقراء جاهل عندهم خبير وكل محيل عندهم فقه ولا يعرفون الضأن من الذئاب، علماؤهم يميلون إلى الفلسفة والتصوف، وأيم الله أن في حب مخالفتنا ويضلون شيعتنا ومواليهنا وإن تخذلوا عبدوا الله على الرياء، إلا أنهم

(١) قال: هذا الكتاب عندي بخط مصنفه.

(٢) لما أنهم لا يؤدون الزكاة والخمس والفقرة (منه).

(٣) الدين (خ ل).

Le consensus des Chiïtes sur la nullité du Chiïsme et sa réfutation

إجماع الشيعة على بطلان التصوف والرد عليه

الباب الثاني

-٢٢-

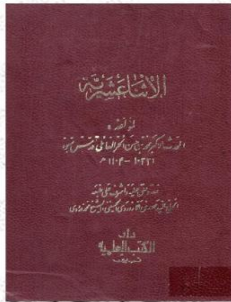
التي قد شقى (بتقى-خ) من اجلها فاولئك الذين غضب الله عليهم ولعنهم واعد لهم عذاباً مهيناً

و لكن الرجل كل الرجل نعم الرجل هو الذي جعل هواه متبعاً لامر الله و قواه مبذولة في رضى الله يرى الذل مع الخوف (الحق - خ) اقرب الى عز الابد من العزفى الباطل ويعلم ان قليل ما يحتمله من ضرائها يؤديه الى دوام النعيم في دار لا تبديد ولا تنفد وان كثير ما يلحقه من سرائها ان اتبع هواه يؤديه الى عذاب لا انقطاع له ولا يزول فذلکم الرجل نعم الرجل فتمسكوا وبسنته فاقتدوا الى ربکم به فتو سلوا فانه لا ترد له دعوة ولا تخيب له طلبه (١) .

أقول : لا يخفى ما فيه من التعريض بمشايخ الصوفية و التصريح بدم تلك الطريقة الدينية فانهم لا يخرجون عن الاقسام المذمومة والله أعلم

الثامن : اجماع الشيعة الامامية و اطباق جميع الطائفة الاثنى عشرية على بطلان التصوف و الرد على الصوفية من زمن النبي ﷺ و الائمة ﷺ الى قريب من هذا الزمان و ما زالوا ينكرون عليهم تبعاً لائمهم في ذلك فقد عرفت طرفاً مما ورد عنهم و تقدم في الباب الاول ما يدل على ذلك ايضاً و اياتي ما يدل على ان شاء الله

تعالى فعلم قطعاً ان الائمة ﷺ داخلون في هذا الاجماع و صحته و ذلك معلوم علمياً يقينياً من حال الشيعة الامامية يعلمها اوطال كتبهم و مع ذلك قد نقل بهذا الاجماع جماعة من واحد من فضلاء علمائهم و ستقف ان شاء الله تعالى على الائمة ﷺ لهذا الاجماع ظاهرة من الاحاديث السابقة و ام لم يظلفه أحد عليهم و لانسبه شيعة و لا غيرهم اليهم .
وقد روى العامة و الخاصة عن شقيق البلخي انه قال



(١) الاحتجاج ج ٢ ط النجف ص ٥٢ و ايضاً اورده العلامة المجلسي ره في البحار

ج ٢ ص ٨٢ -

Soufi est un nom pour les hérétiques déviants

الصوفية اسم للزنادقة والزائغين

نور في حقبة دين الامامية (١٩٣).....
تحدثت مع امرأة غيره واخرجها من منزله وسافر بها كان اشد الناس عداوة له وكيف اطاعها على ذلك آلاف من المسلمين.
وبالجملمة فاستقصاء الاخبار الدالة على حقبة مذهب الامامية والدلائل العقلية مما يوجب تطويل الكتاب.

تذييل في تفصيل بعض الكتب السماوية.

اما التورية فهي خمسة اسفار السفر الاول يذكر فيه بدء الخلق والتاريخ من آدم الى يوسف عليه السلام، السفر الثاني فيه استخدام المصريين لبني اسرائيل وظهور موسى عليه السلام وهلاك فرعون وامامة هارون، ونزول الكلمات العشر وسماع القوم كلام الله، السفر الثالث يذكر فيه تعليم القرايين بالاجمال، السفر الرابع يذكر فيه عدد القوم وتقسيم الارض عليهم واحوال الرسل التي بعثها موسى عليه السلام الى الشام واخبار المن والسلوى والغمام، السفر الخامس يذكر فيه بعض الاحكام ووفاة هارون وخلافة يوشع عليه السلام والربانيون وقد بقي من الفرق الاسلامية فرقتان الصوفية والنواصب فلا بأس بعقد ظلمة في بيان احوالهما.

(ظلمة حالكة في بيان احوال الصوفية والنواصب)

إعلم أن هذا الأسم وهو التصوف كان مستعملاً في فرقة من الحكماء الزائغين عن الطريق الحق، ثم قد استعمل بعدهم في جماعة من الزنادقة؛ وبعد مجيء الإسلام أستعمل في جماعة من أهل الخلاف كالحسن البصري وسفيان الثوري وأبي هاشم الكوفي ونحوهم وقد كانوا في طرف من الخلاف مع الأئمة عليهم السلام، فأن هولاء المذكورين قد عارضوا الأئمة عليهم السلام في أعصارهم وباحثوهم وأرادوا إطفاء نور الله، والله متم نوره منهم في أعصار علمائنا رضوان الله عليهم قد عارضهم وركبوا في ذمهم والرد عليهم خصوصاً شيخنا المقيد (ره) فإنه قد منصور الحلاج ومتابعيه وله قصص وحكايات مذكورة في الأقتصاد للشيخ الطوسي (ره)؛ وأنهم أدعوا الألبية له ووروه بلعنه وهو الذي كان يقول لبس في جيتي سوى الله وكان للحج، ويقول طوفوا حولي فمكة بيت الله وأنا الله؛ الى غير ذلك وقد أستمر الحال الى هذه الأعصار ومقار بها، ثم ان كتبهم وأطلعوا على مذاهبهم فأروا فيها بعض الرخص والمسا

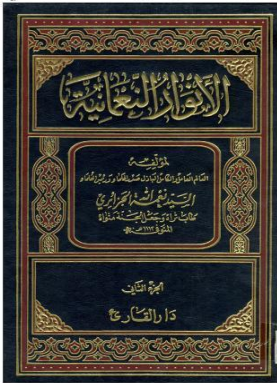


Table des matières

Sujet	Page
Tableau de transcription phonétique.....	3
Introduction.....	4
Divergences dogmatiques entre les Soufis et les Chiites Imamites.....	9
Les Chiites Imamites et le Coran : L'avis d'une falsification.....	10
Ils croient que le Coran n'est un argument qu'avec un régisseur (qayyim).....	12
Ils croient que les imams ont spécifiquement reçu la connaissance du Coran et personne n'est associé à eux dans cette connaissance.....	13
Ils disent que la plupart du Coran est descendu à leur sujet et au sujet de leurs ennemis.....	13
La position des Chiites Imamites vis-à-vis de la Tradition Prophétique (sounna).....	15
La position des Chiites Imamites vis-à-vis des Compagnons du Messenger d'Allah.....	19
La position des Chiites Imamites vis-à-vis des Mères des croyants.....	23
L'invocation dite des "deux idoles de Qoraysh", par laquelle ils veulent implorer contre aboû bakr, 'oumar, 'âicha et hafSa.....	26
La position des Chiites Imamites vis-à-vis des Soufis.....	27
Pour les Chiites Imamites, les Soufis sont des damnés, maudits et bannis de la Miséricorde d'Allah.....	28

Pour les Chiïtes Imamites, les Soufis sont les Juifs de cette communauté; Ils sont du nombre des habitants de l'Enfer et ils posent les actes des pervers.....	31
Le regard des imams Chiïtes Duodécimains sur les Soufis.....	33
L'imam aSSâdiq juge que les Soufis sont les ennemis des Proches Parents du Prophète (âlou bayt), et celui qui leur adresse la réplique est comme le Moudjahid combattant en présence du Messager d'Allah.....	34
Position de l'imam aSSâdiq vis-à-vis du Soufisme et son jugement que les Soufis sont porteurs d'une doctrine corrompue.....	35
Position de l'imam moûsâ ibn ja'far vis-à-vis du Soufisme.....	36
Position de l'imam arriDâ vis-à-vis du Soufisme et son jugement que les Soufis sont des égarés, des idiots; Et celui qui les réfute est comparable à celui qui combat les infidèles aux côtés du Messager d'Allah.....	38
Position de l'imam al-hâdî vis-à-vis du Soufisme et son jugement que les Soufis sont les Chrétiens et les Mazdéens de cette communauté.....	40
Position de l'imam al'askarî vis-à-vis du Soufisme.....	42
Consensus des Chiïtes Imamites sur la nullité du Soufisme et la mécréance de ses adeptes.....	43
Position des oulémas Imamites qui ont répliqué aux Soufis, jugeant de leur mécréance et de leur égarement.....	45
Cheikh ahmad ibn mouhammad al-âzribâyyijânî, connu sous le nom de al-mouqaddas al-ardabîlî.....	45
Cheikh al-moufid.....	46
Cheikh aboû ja'far ibn bâbawayhi, chef de file des spécialistes de la narration.....	48
al-majlisî.....	48
ni'matoullah al-jazâirî.....	50

chiḥâbouddîn annajafî al-mar'achî.....	51
mouhammad ibn Tâḥir ibn mouhammad ibn housayn ach-chayrâzî annajafî al-qoummî.....	52
Le vérificateur mouhsin baydârfir.....	53
Le Cheikh enturbanné Libanais contemporain, mouhammad jamîl hamoûd al'âmilî.....	54
Il n'est permis de se nommer Soufi qu'en cas de dissimulation de la foi Chiite (taqiyya).....	56
Conclusion.....	59
Des ouvrages de référence que nous conseillons (aux arabisants) pour la réfutation du Chiisme.....	61
Sites internet importants que nous recommandons pour la réplique aux Chiites Duodécimains.....	63
Copies de documents originaux.....	64
Table des matières.....	78